

OBSERVER L'ESPACE PUBLIC : APPROCHES, DISCUSSIONS, TEST

Gilles Sénécal, avec la collaboration de Valérie Demers, Yanie Gagné,
Agnès Granier, Guillaume Lessard, Flavie Saint-Laurent Sénécal,
Hilaire Saint-Laurent Sénécal et Emiliano Scanu

Notes de recherche / *Working paper*, n° 2019-01

CENTRE

URBANISATION CULTURE SOCIÉTÉ

OBSERVER L'ESPACE PUBLIC : APPROCHES, DISCUSSIONS, TEST

Gilles Sénécal, avec la collaboration de Valérie Demers, Yanie Gagné, Agnès Granier, Guillaume Lessard, Flavie Saint-Laurent Sénécal, Hilaire Saint-Laurent Sénécal et Emiliano Scanu

Institut national de la recherche scientifique
Centre Urbanisation Culture Société
Montréal

Octobre 2019

Gilles Sénécal¹, Valérie Demers¹, Yanie Gagné¹, Agnès Granier², Guillaume Lessard¹, Flavie Saint-Laurent Sénécal³, Hilaire Saint-Laurent⁴ et Emiliano Scanu⁵

1. Institut national de la recherche scientifique, INRS Urbanisation Culture Société
2. Université du Québec à Montréal
3. Université de Montréal
4. École nationale de théâtre du Canada
5. Université Laval

Responsabilité scientifique :

Auteur : gilles.senecal@ucs.inrs.ca

Institut national de la recherche scientifique

Centre Urbanisation Culture Société

Institut national de la recherche scientifique

385, Sherbrooke Est

Montréal (Québec) H2X 1E3

Téléphone : (514) 499-4000

Télécopieur : (514) 499-4065

www.ucs.inrs.ca

Résumé

Cette note de recherche traite de la question de l'observation directe des espaces publics, d'abord à partir d'une rétrospective des approches et méthodes qui prévalent en anthropologie et sociologie urbaines, sans exclure la littérature de fiction. Nous rappelons les moyens et méthodes d'observation développés par des chercheurs de l'École de Chicago et du Laboratoire d'Anthropologie Urbaine. Puis, nous rappelons les contributions sur le sujet de Goffmann, Garfinkel, Pétonnet et Perec. Le partage de l'espace public est abordé à partir des thèses de l'exclusion, de l'appropriation et du commun. Une lecture des propositions de Arendt, de Certeau et de Rancière est proposée. Par la suite, un test d'observation flottante est entrepris sur huit espaces publics qui ont fait l'objet d'une intervention d'aménagement ou de planification récente par l'administration municipale. Nos observations montrent des scènes ordinaires de l'espace public sur lesquelles se produit un partage de l'espace entre des sujets et des groupes divers. Leur interprétation met de l'avant la cohabitation de sujets et de groupes occupant leur part respective de l'espace. Dans le contexte de gentrification, alors que l'accessibilité au logement et à l'offre commerciale se restreint pour les résidents des quartiers populaires, l'espace public apparaît non pas comme un lieu d'exclusion, mais plutôt comme un espace refuge.

Mots clés : Observation directe, Observation flottante, Espace public, Situation ordinaire, Partage

Abstract

This research note covers the concept of direct observation of public spaces, first using a retrospective of approaches and methods found in urban anthropology and sociology, without excluding fictional literature. The means and methods of observation developed by researchers from the Chicago School and the Laboratoire d'Anthropologie Urbaine are reviewed, followed by contributions on the subject by Goffmann, Garfinkel, Pétonnet and Perec. The sharing of public space is covered based on the theses of exclusion, ownership and common space. A reading of the proposals by Arendt, Certeau and Rancière is suggested. Next, a floating observation test is done on eight public spaces subject to recent development or planning by municipal authorities. Our observations show ordinary scenes of public space where space sharing occurs between various subjects and groups. Their interpretation proposes the cohabitation of subjects and groups occupying their respective share of space. In the context of gentrification, while access to housing and local stores is decreasing for lower-class neighbourhoods, public space appears not as a place of exclusion but rather as a refuge.

Key words: Direct observation, Floating observation, Public space, Ordinary scene, Sharing of public place

INTRODUCTION

Le statut de l'observation directe dans l'offre méthodologique des sciences sociales reste sous discussion. L'observation du réel *in situ*, dite directe, naturelle ou flottante, s'éloigne de la tradition de l'observation participante définie par les ethnologues et les anthropologues qui préconisent l'immersion et l'interconnaissance comme préalable à toutes tentatives de saisie des groupes sociaux (Bianquis-Gaser 2004; Beaud et Weber 2003; Stocking Jr 2003; Malinowski 1963). Elle est pratiquée en milieu ouvert, généralement urbain, menée sans le déploiement d'une collecte systématique des faits et des objets propres à un groupe. Certes, à l'instar de l'observation participante, l'observation directe consiste « à être le témoin des comportements sociaux d'individus ou de groupes dans les lieux mêmes de leurs activités ou de leurs résidences sans en modifier le déroulement ordinaire » (Peretz 1998 : 14). L'unité de lieu (un lieu unique ou un même type de lieu) et d'action est un des principes édictés (Arborio et Fournier 2015 : 25). Aussi, elle consiste bien souvent à prendre pour objet de petits groupes mouvants et éphémères, formés de façon aléatoire dans l'espace public, saisis au cours d'une période relativement courte et, répétons-le, sans immersion continue ni interconnaissance avec le milieu (Trémoulinas 2007). Le dévoilement de l'expérience en est le second (Hannertz 1983; Goffman 1974). Il est mené dans la tradition de saisir les modes de vie urbains, tel que les pionniers de l'École de Chicago l'ont préconisé (Grefmeyer et Joseph 1979). Avec l'observabilité des activités ordinaires, qui en est le troisième, on s'attache à l'ordre du visible et du descriptible (*accountable*), de façon à les rendre analysables ou interprétables (Goffman 1973ab ; Garfinkel 2007 : 45-46). On reviendra plus loin sur différentes approches et écoles.

L'observation directe acquiert sa pertinence dans les études contemporaines sur la ville notamment parce qu'elle permet de « résister aux constructions discursives des interviewés en permettant de s'assurer de la réalité des pratiques évoquées en entretiens » (Arborio et Fournier 1999 : 8). « Elle apporte bien souvent des informations totalement opposées aux déclarations des personnes interrogées, voire contraires à l'opinion commune » (Peretz 1998 : 13). L'intérêt se porte sur l'ordinaire des situations et non sur les événements spectaculaires ou exceptionnels (*ibid.* : 26). Elle se déroule sur une période plus ou moins longue et sans intervention de la part du chercheur. D'ores et déjà, toutefois, il est possible de relever la principale critique portée à l'observation directe : elle ne correspond pas aux critères et pratiques déterminés dans l'observation participante appliquée en anthropologie et en ethnographie classiques. Elle ne vise pas l'inventaire des formes fixes de la culture matérielle et immatérielle d'une communauté (*ibid.* : 17). En tout cas, ce n'est pas toujours le cas dans l'étude des sociétés urbaines contemporaines. Le critère de l'interconnaissance, soit la connaissance approfondie par les chercheurs des règles organisatrices de la communauté, demeure privilégiée en observation participante : « sans interconnaissance, pas de terrain ethnographique » affirment Beaud et Weber (2003 : 142). S'ajoutent les principes de distanciation du chercheur vis-à-vis le milieu d'observation (*ibid.* : 171) et l'interprétation juste des données empiriques, de façon à éviter les points de vue personnels ou ethnocentriques (*ibid.* : 168). Retenons que l'observation directe « consiste à reconnaître le fonctionnement ordinaire d'un milieu social » (Peretz 1998 : 26).

L'observation directe se distingue de l'observation participante, la méthode qui inaugure la tradition d'enquête ethnographique. Elle part du principe que l'observation directe est d'abord et avant tout l'annotation de faits bruts en train de se produire, là où la rencontre est possible, sans alliés sur place et de façon anonyme pour y voir « ce qui se passe vraiment » (Trémoulinas 2007 : 115). Certes, les moyens d'enquête énoncés par Beaud et Weber demeurent importants dans la

perspective de l'enquête ethnographique, telles que la durée des observations, la connaissance du contexte local, la complémentarité des entretiens et des observations, la systématisation des faits (codification et étiquetage) (*ibid.*). Cela étant, Trémoulinas commente la méthode de l'observation flottante énoncée par Pétonnet (1982), laquelle permet, selon lui, de rendre compte des pratiques observables en des lieux publics, sans interférence. Il insiste sur les conditions devant prévaloir pour que la méthode soit pertinente : que les lieux abordés soient ouverts aux personnes ne se connaissant pas, où la rencontre entre eux est possible et lorsque les rôles ne sont pas définis d'avance (*ibid.* : 117).

La question est alors de savoir à quelles conditions l'observation directe parvient à reconnaître les règles de coprésence, voire même à interpréter le sens donné la participation et à l'engagement par les personnes présentes dans l'espace public. La question de l'observation directe des espaces publics se pose ainsi sur le plan des méthodes et des stratégies d'enquête qui prévalent suivant différents courants et selon différentes disciplines de terrain (anthropologie, sociologie, géographie), ainsi que dans les essais descriptifs propres à la littérature de fiction. La discussion que nous soulevons aborde les définitions des concepts clés, tout en cherchant à reconnaître le caractère particulier du cadre urbain et du mode de vie métropolitain. La portée méthodologique de l'observation est ainsi interrogée, non seulement à travers la discussion sur ses règles et ses limites, mais également à la lumière des réalités urbaines.

En résumé, nous posons la question de l'observation directe des espaces publics d'abord à partir de deux lieux majeurs de l'élaboration des approches propres aux urbaines, soit l'École de Chicago en sociologie urbaine et le Laboratoire d'Anthropologie Urbaine (LAU) du CNRS, suivie d'une rétrospective de différents apports de chercheurs ayant contribué à l'élaboration des méthodologies d'observation directe. Des différentes méthodes et techniques de terrain utilisées par les chercheurs de ces deux lieux, le statut propre de l'observation directe demeure énigmatique, soit qu'elles sont présentées comme une sorte de mise en contexte du terrain étudié, soit qu'elles sont utilisées comme le complément utile à la parole des participants et à sa déclinaison en concepts et discours. De là la question : l'observation directe ou flottante est-elle possible, voire pertinente, sans son complément naturel que sont les entretiens? Afin de tenter d'y répondre, un test d'observation directe et flottante est mené sur huit espaces publics révélateurs d'instantanés de lieux de vie, réalisés ou transformés récemment par l'administration municipale, sous l'objectif de favoriser le partage de l'espace public. Le test vise, d'entrée de jeu, à reprendre et à vérifier en quelque sorte l'une des approches que nous soulevons, soit la méthode d'observation flottante de Colette Pétonnet (1982). On se demande qui est là. Que font-ils? En plus, nous soulevons la question du partage de l'espace public, notamment en situation d'anonymat et de fréquentation mobile des lieux.

PREMIÈRE PARTIE : OBSERVATION DIRECTE, NATURELLE, FLOTTANTE... LITTÉRAIRE

Nous proposons dans la partie qui suit le rappel de l'observation participante classique et d'approches issues de l'école de Chicago et du Laboratoire d'Anthropologie Urbaine (LAU) ainsi que celles de chercheurs et auteurs réputés pour leurs contributions à la réflexion et aux pratiques d'observation directe. Les contenus exposés sont sommaires et limités à quelques éléments-clés. Ils doivent être tenus pour fragmentaires, mis de l'avant uniquement dans le but de faire avancer la discussion sur l'observation directe.

L'observation participante classique

Il importe de rappeler que les méthodes d'observation participante demeurent, encore aujourd'hui, largement tributaires de l'anthropologie classique, sous la référence des *Argonautes du Pacifique* de Bronislaw Malinowski (1963). Elles recourent à la cueillette de données concrètes, affectées sur l'ensemble des dimensions de la vie matérielle et spirituelle et ce, dans le but d'atteindre une représentation juste de la culture particulière d'une société. De cette tradition profondément ancrée dans l'épistémologie des disciplines de terrain, on retient l'idée de « pénétrer un groupe de l'intérieur » et de « s'imprégner des catégories mentales de ceux que l'on étudie » (Bianquis-Gaser 2004 : 146). Cela exige un travail de terrain prolongé, minutieux et intensif (Peretz 1998 : 16-17). On n'y parvient d'ailleurs pas toujours. Le terrain des anthropologues s'est déplacé vers les réalités des groupes sociaux et des communautés des sociétés postindustrielles. En milieu urbain, les outils d'observation ont été adaptés à l'étude des groupes restreints et, croit-on, des situations ne nécessitant pas un séjour aussi prolongé de la part du chercheur. Il n'empêche que l'observation participante fait toujours partie de l'arsenal méthodologique de l'enquête approfondie menant à l'interprétation dense des données recueillies. La procédure de cueillette reste en quelque sorte programmée par la quête de l'organisation sociale du groupe, ce qui exige une observation soutenue des faits, et prosaïquement la recherche des détails parlants. L'observation participante balise ainsi le rapport observateur/observé dans toute situation de contact avec un groupe ou une communauté donnée (Beaud et Weber 2003). S'en détourner comporte des risques, notamment le manque de systématisme, l'impossible généralisation, l'interprétation incertaine. Sans compter les risques d'identification ou, à l'opposé, d'un excès de distanciation d'un excès au milieu.

La méthode d'observation et l'anthropologie urbaine de l'École de Chicago

L'école de Chicago inaugure une tradition sociologique dédiée à la ville (1882-1940) qui s'est poursuivie sur trois générations d'auteurs ayant en commun de référer au cadre analytique développé par Robert E. Park, Ernest W. Burgess, Florian Znaniecki et William I. Thomas, pour ne citer que les principales figures. Elle a fait l'objet de nombreuses études et commentaires qui, d'une façon ou d'une autre, livrent ses grandes qualités, notamment son approche empirique du terrain et l'intuition de l'interactionnisme symbolique, ainsi que de nombreuses critiques, dont son rattachement aux courants fonctionnalistes et sa conception naturaliste des rapports sociaux (Grefmeyer et Joseph 1979 ; Castells 1981 ; Colon 1992 ; Hannertz 1983 ; Chapoulie 2001 ; Topalov 2003 ; Sénécal 2019). L'École de Chicago a élaboré des procédures de terrain en contexte urbain, en les appliquant par exemple à l'étude de communautés particulières (le ghetto juif, le *slum*, la Petite Sicile, etc.), de thématiques spécifiques (les sans-abri ou *hobos*, les gangs, l'immigration polonaise, etc.) ou de lieux précis (les *taxi-dance halls*) (Grefmeyer et Joseph 1979 ;

Hannerz 1983 : 378-386 ; Chapoulie 2001). Les matériaux utilisés sont de natures diverses, incluant des entretiens, des observations issues d'une immersion de terrain, des histoires de vie, des articles de journaux, des journaux intimes, des lettres personnelles, des références savantes et même littéraires. Leur traitement n'est pas systématique. Cette préoccupation viendra plus tard, en particulier alors du débat avec les tenants des analyses statistiques. Des concepts-clés traversent le temps dont les aires sociales ou naturelles, la mobilité, le contrôle social, l'organisation et la désorganisation, le voisinage, les lieux, la vie collective. L'étude emblématique de l'organisation d'une aire sociale est sans conteste celle de Louis Wirth sur le ghetto de Chicago (Wirth 1979 [1928]). La vie collective est scrutée selon plusieurs modèles, qu'elle soit ségréguée, traditionnelle ou spontanée (McKenzie 1979 [1925]). L'école de Chicago codifie les règles de l'enquête sociale que sont la recherche d'objectivité, le détachement et la non-ingérence dans le cours des situations (Colon 1992 : 97-98).

La pratique de terrain qui prévaut à Chicago se rapproche des préceptes de l'observation participante, avec une présence du chercheur sur une durée relativement longue, d'une année ou deux (Hannerz 1983 : 381), dans le but de capturer la réalité d'un problème social défini. On reste fidèle aux principes d'immersion. Il est entendu que les phénomènes sociaux ne se dévoilent pas facilement au premier abord et qu'il est tout aussi épineux de les analyser par la suite (*ibid.* : 51). Face à une société hétérogène et aux relations sociales superficielles que connaît la métropole contemporaine, dont la cohérence culturelle fait défaut à comparer aux sociétés plus traditionnelles, l'atteinte d'un seuil d'exhaustivité n'est pas plus facile à déterminer. Ce qui fait dire à Hannertz qu'il n'existe aucune méthodologie autorisée ou codifiée pour décrire une réalité (Hannertz 1983 : 380). Alain Colon précise que très peu d'enquêtes issues de la tradition de Chicago ont recouru à de l'observation participante systématique (Colon 1992 : 97-98). Les sources sont diverses et les informateurs de toutes natures. Rares sont les observations de première main (*ibid.*).

Sur la ville, les chercheurs de l'École de Chicago entendent y étudier les comportements collectifs, les formes de contrôle social et l'organisation même des situations (Grefmeyer et Joseph 1979 : 49). Park entrevoit la ville comme un milieu sur lequel se constitue « un état d'esprit » particulier et empreint de processus vitaux et de rituels sociaux soumis aux formes du contrôle social (Park 1979 [1925]). On cherche les structures de l'organisation sociale que l'on croit déceler dans les aires de ségrégations (*ibid.* : 89). Les aires sociales que Burgess distribue dans son fameux modèle d'expansion urbaine doivent être comprises d'abord comme des systèmes institutionnels dont les organisations se chargent d'assurer le contrôle interne de la communauté et, ensuite, comme des structures instables desquelles les individus se détachent au fil du temps. Les trajectoires des ménages brisent les liens communautaires. Le fameux modèle d'expansion urbaine ne s'explique que sous l'angle de la mobilité personnelle (Burgess 1979). Ainsi, les rapports entre les individus se déroulent de plus en plus hors des cadres régulateurs des communautés et de leurs institutions. Il revient à chacun de participer à la production des règles de tenue des situations auxquelles il est engagé.

Le second volet de l'épistémologie de Chicago est le développement de l'interactionnisme symbolique. La saisie de l'expérience de la ville, réalisée dans des lieux d'interaction entre anonymes, nous ramène aux dimensions fondamentales du mode de vie métropolitain décrit par Wirth (1979) : anonymat, mobilité, spécialisation, densité, hétérogénéité. Dans le contexte de la ville segmentée et anonymisée, le dévoilement des mécanismes de coconstruction du sens donné à toute situation produite constitue la piste privilégiée. L'interactionnisme s'intéresse à l'action

réciroque entre des acteurs revêtus d'un statut et d'un rôle changeants, aux contours indéterminés.

On se demande alors en quoi le respect de l'anonymat dans un espace public influe sur les comportements collectifs? Comment fait-on pour traverser une place, s'asseoir sur un banc et discuter entre inconnus ou y former un groupe de reconnaissance si bref et superficiel soit-il. Ce sont de telles modalités coproduites, que chacun s'engage à respecter ou pas, reconnues comme des règles implicites, des normes sociales acceptées et qui donnent un sens à l'activité ou la conversation entre inconnus par exemple. Ce type de moments vécus agit, en un déclic, comme un révélateur d'une réalité reproductible. Plus encore, les événements réalisés dans les espaces publics offrent des « condensés de relations », pouvant donner lieu à ce que Beaud et Weber qualifient d'observation totale (2003 : 170). Les interactions entre anonymes se déroulant dans le cadre d'une situation révèlent finalement la nature des rituels urbains de la vie quotidienne (Le Breton 2004 : 50-51). Elles sont soumises à un faisceau de circonstances et d'interventions susceptibles d'en modifier le cours. Le sujet les vit et les interprète à sa guise, en suivant où non les règles qu'il croit définies pour en assurer l'ordre. La relation vécue comme une expérience comprend des dimensions subjectives et symboliques, donnant un sens à la situation, ajustée au fur et à mesure de l'activité et, selon le lieu, toujours imprévisible dans son déroulement, et ajusté au fil d'ententes ou de ruptures. David Le Breton a retracé les origines de l'interactionnisme symbolique, l'influence du pragmatisme, les fondements théoriques et la portée méthodologique (*ibid.*).

L'observation de l'espace public et le Laboratoire d'Anthropologie Urbaine

Le Laboratoire d'Anthropologie Urbaine (LAU – CNRS, France) n'a pas connu la renommée de l'École de Chicago. Ses travaux n'en renouvellent pas moins la réflexion et les pratiques de terrain de l'anthropologie urbaine contemporaine. Un ensemble de travaux de chercheurs et d'étudiants fait état de la diversité des terrains explorés (Gutwirth et Pétonnet 1987), montrant le prolongement des orientations du LAU jusqu'aux années 2000 (Daphny et al. 1996) et au-delà (Teissonnières et Terrolle 2012). Ils connaissent un renouveau et leur actualité ne fait aucun doute, comme l'attestent les recueils sur les communautés religieuses en milieux métropolitains (Pétonnet et Delaporte 1993), la réédition de l'enquête de Pétonnet sur une cité-de-transit (*Ces gens-là*, Pétonnet 1968 [2017]) ainsi que celle d'articles anciens de Pétonnet (2018), de même qu'un recueil de contributions récentes au titre évocateur *Ces villes-là, actualité de Colette Pétonnet* (Raulin et al. 2018). La relecture et l'actualisation des travaux font la part belle à la proposition de Pétonnet de porter un regard distant et décalé sur l'anonymat et « la fluidité des espaces ouverts » (Gutwirth 1987a : 10).

Le LAU poursuit l'analyse des situations de la vie quotidienne. Son programme de recherche entend renouveler les pratiques d'observation directe et d'enquête (Gutwirth 1978 : 39). Son projet fondateur est d'adapter l'enquête de terrain et les méthodes d'observation aux réalités de la ville contemporaine. Les travaux conduits par ses fondateurs, Jacques Gutwirth et Colette Pétonnet, de 1983 à 1996, interrogent les conditions qu'impose la ville aux citadins présents dans des lieux de passage et de coprésence de l'agglomération parisienne (Gutwirth et Pétonnet dir. 1987). Dans le lointain sillage de l'écologie sociale de type Chicago, le LAU reprend les canons de l'enquête de terrain. Il les place sous l'égide de l'anthropologie urbaine, pour aborder la vie sociale prise dans la quotidienneté des rapports sociaux (Gutwirth 2012a). L'objectif est de transposer les méthodes de l'anthropologie classique dans le cadre urbain (*ibid.*). Soit dit en passant, le LAU

utilise indistinctement les termes anthropologie et ethnologie. À l'instar des chercheurs de Chicago, les espaces publics sont compris comme un monde commun d'action, comme une façon de se rassembler ou de se séparer (Joseph 1993 : 397). Par contre, les écrits du LAU posent différemment la question du lien social. Leurs grandes enquêtes les conduisent à noter, en plus de la dispersion des groupes et des personnes dans l'espace, à une sorte de délitement des anciens quartiers et des repères collectifs (Pétonnet 1985 : 45-67). Il existe pourtant une sorte de résistance dans les villes à former des niches ou des microcosmes propices au rassemblement – notamment dans les espaces publics – car si la dispersion impose des relations plus éphémères (Joseph 1984), elle n'en élimine pas totalement les regroupements dans un espace précis et pour un temps déterminé, notamment dans les espaces publics. Toutefois, « les espaces publics engendrent l'anonymat », soutient Colette Petonnet (2018 : 191).

Ses fondateurs réalisent de grandes études où se mêlent observations et entrevues, immersion et interconnaissance et qui ont pour but de révéler les cadres sociaux, les structures sociales et les systèmes des valeurs (les études sur les hassidim de Gutwirth 1987b; et celles sur les banlieues de Pétonnet 1968 [2017]; 1985). De telles enquêtes réalisées sur des temps longs sont affectées aux réalités sociales des métropoles industrielles, comme celles sur les cités-de-transit et les banlieues (Pétonnet 1968 [2017]; 1985) ou les communautés juives hassidiques (Gutwirth 1970; 1978 ; 1987b). Ce sont des exemples d'enquêtes de terrain approfondies en milieu urbain où les relations propres à des groupes sociaux particuliers coexistent avec des types de relations segmentées et individualisées. Gutwirth compare les communautés juives hassidiques de Paris, Boston, Anvers, Montréal et Los Angeles et y observe le même maintien des rituels communautaires (Gutwirth 1987b), ce que la désormais classique étude de Louis Wirth sur le ghetto de Chicago ne montrait pas (2006 [1928]). Les cités de transit construites sous les auspices réformistes sont des espaces ségrégués où subsistent les stigmates de la pauvreté et de la précarité. Les trajectoires familiales s'accélèrent et la dispersion s'ensuit.

La métropole moderne est affaire de mobilité quotidienne, d'anonymat et de rapports superficiels avec autrui (Pétonnet 1987; Teissonnières et Terrolle 2012). Les conditions de la ville segmentent la vie sociale (Gurwirth 1987). Le détachement des individus des rapports communautaires exclusifs et l'éclatement des parcours en des lieux de vie multiples, de sujets libres d'appartenance font en sorte que l'éphémérité des rapports sociaux voire leur instantanéité rendent difficile la reproduction de terrains menés sur un temps long auprès de communautés stables. À tout le moins, reconnaissons qu'une grande proportion d'individus ne s'inscrit pas dans de tels rapports collectifs. Plus encore, les rencontres dans l'espace public tiennent davantage d'un jeu entre étrangers. C'est dans ce contexte particulier des grandes villes que le rapport au lieu – rue, place, parc – apparaît sous un jour nouveau. Le mouvement des foules, l'échange informel et éphémère, les règles de conduite en situation de passage, le rapport de l'individu au domaine public, à son appropriation, ainsi que les frontières floues entre les domaines public et privé commandent des moyens d'enquête et d'observation particuliers. Ce qui fait dire à Gutwirth : « fluidité, espaces ouverts, dispersion commencent à caractériser nombre de travaux d'anthropologie urbaine » (Gutwirth 1987a : 10).

Goffman et l'observation des scènes de la vie quotidienne

Dans un espace public, chacune des situations possède une structure. C'est ce que Goffman nomme le cadre (Goffman 1991). Le but ou la visée de la personne présente dans un espace public, on peut aussi dire son intention, est d'exprimer son accord, ou son désaccord, à partager

une expérience (Goffman 1973b : 40). Goffman parvient, à nul autre pareil, à élaborer une lecture des interactions produites dans des lieux de coprésence et d'action (Goffman 1973a b; 1991). Il entend examiner comment une personne se présente « dans les situations les plus banales... et par quels moyens elle oriente et gouverne l'impression qu'elle produit sur eux (les autres) » (Goffman 1973a : 9). L'interaction s'incarne dans le processus de « gestion ou d'ordonnement d'une coprésence corporelle » (Goffman 1991 : 53). Le fait d'être ensemble, de participer à la formation de scènes communes correspond à un rituel ordinaire, désacralisé. Goffman va jusqu'à parler de « bonne volonté rituelle » (Goffman 1973a : 157). L'observation d'un tel rituel, dans un lieu, vise à circonscrire les règles ou les normes qui font que chacun s'engage à respecter. Par engagement, Goffman « entend la capacité d'un individu de prêter attention à une activité à portée de la main – une tâche solitaire, une conversation, un travail de collaboration » (Goffman 1974 : 40). On ne peut pas dire que les règles symboliques soient explicites, même si elles sont à la source de tout arrangement et de tout engagement dans l'espace social (Goffman 2013 : 14-15). L'engagement donne en quelque sorte un sens commun à toute participation à une scène produite (que ce soit une rencontre fortuite, une cérémonie quelconque, un simple passage de l'espace public), rendant la coprésence mutuellement reconnue et acceptée (*ibid.* : 32-39). À moins bien sûr qu'un participant contrevienne à une telle reconnaissance partagée. Les règles de l'engagement peuvent se relâcher, le non-engagement s'installer chez certains individus présents dans la scène (*ibid.* : 178). Avec le concept d'engagement, l'échange réciproque, si menu soit-il, devient possible, sous la forme de tolérance et d'acceptation de l'autre, ou à l'inverse, de rupture (d'expériences négatives). L'expérience peut alors être tenue pour négative, tout comme elle peut être décrite comme une rupture du cadre reconnu (Goffman 1991 : 338-340). D'autres conduites apparaissent également à l'observateur comme l'offense, l'évitement, la réparation et le fameux « sauver la face ». En fait, l'engagement mutuel, en situation de rassemblement, est empreint de restrictions et nécessite des mécanismes de contrôle, au regard de ce qui est autorisé mutuellement et implicitement, et du sens à donner à la situation (*ibid.* : 141-151). L'ordonnement de l'activité importe, que ce soient son organisation, son déroulement, sa lisibilité en quelque sorte ainsi que la compréhension mutuelle qu'en ont autant les participants que les observateurs (Joseph 1989 : 53). Sur l'observation enfin, rappelons que Goffman est peu disert sur l'application de sa méthode *in situ*. D'ailleurs, dans ses ouvrages, il fait appel à plusieurs types de matériaux pour décrire l'ordre de la situation, comme des citations d'articles savants ou de romans, des articles de journaux (très utilisés dans *Les cadres de l'expérience*), alors que les exemples de comportements observés se suivent sans qu'il n'en précise les contextes particuliers, ce qui leur confère un caractère général. Sa méthode d'interprétation consiste en la retranscription de comportements et d'événements réalisés dans un cadre social, et qu'il met en ordre dans une sorte de modélisation : « la fonction cruciale de la modélisation, c'est donc de définir ce qui pour nous est en train de se produire » (Goffman 1991 : 54). Ses observations sont dites non systématiques et limitées, dont les explications relèvent, dit-il, d'affirmations sans preuve sur certaines pratiques sociales » (Goffman 1973b : 15 et 17).

L'ethnométhodologie et l'observation des faits sociaux d'Harold Garfinkel

L'ethnométhodologie a pour objet la description de la société « telle que vécue » (Garfinkel 2001 : 31). À la recherche de l'ordre des activités ordinaires, elle se distingue des approches constructivistes et interprétatives, attachées à construction du sens de l'action et à l'interprétation de la subjectivité des acteurs, remplaçant les théories, concepts et hypothèses par le traitement des données issues de l'observation des faits tels que saisis (*ibid.*). Il s'agit de rendre visibles les

scènes banales et réalisées par les acteurs eux-mêmes. L'ethnométhodologie insiste sur le caractère endogène et vécu localement des activités ordinaires :

Le phénomène fondamental sur lequel se focalise l'ethnométhodologie est la production locale et endogène, des choses les plus ordinaires de la vie sociale, procédant d'un travail d'organisation, ces choses sont observables (à l'aide d'instruction) et l'on peut en rendre compte dans le langage naturel et du point de vue du sens commun (Garfinkel 2001 : 34).

Les activités sont étudiées dans leurs détails immédiats et non pas comme des signes, indices ou indicateurs (*ibid.* : 36), mais plutôt comme des faits objectifs. Il en découle le projet de décrire les actions pratiques et de tenter de dégager les règles mises en jeu. La question posée par l'ethnométhodologie est comment les produit-on? Quel ordre les régit? (Le Breton 2004 : 142). Ainsi, le travail d'observation s'attache à dégager la structure, l'uniformité, la reproductivité ainsi que le degré de standardisation des activités ordinaires (Garfinkel 2007 : 442). Si Garfinkel a surtout développé une méthodologie d'analyse des échanges verbaux, le traitement des données croise les gestes et les mots échangés dans leur contexte, dont l'analyse relève de procédures déterminées : l'indexicalité (la parole mise dans une situation précise), la réflexivité (la description de la réalité par le sujet à travers le langage), la typicalité (les formes régulières et reproductibles des faits sociaux ordinaires) et l'*accountability* (la capacité de rendre compte de l'action avec exactitude et d'en ordonner le contenu) (Le Breton 2004 : 147-149). La méthode d'observation non littérale de ce qui est réellement fait, qu'énonce Garfinkel (2007 : 152), vise à dégager la normalité perçue, qui fait en sorte que les personnes engagées dans une situation, alors qu'ils ne se connaissent pas, partagent un sens commun (Le Breton 2004 : 153). Il s'agit en définitive, et c'est cela que nous retenons, qu'il importe de comparer les présupposés (comment la personne en situation aurait dû agir) et la réalité (comment la personne a réellement agi).

L'observation flottante de Colette Pétonnet

Parmi les écrits du LAU, une contribution ressort du lot par sa singularité, notamment parce totalement détachée du principe d'immersion sur des temps longs et du recours à l'observation participante telle que pratiquée en anthropologie et ethnologie. On pourrait ajouter en géographie. L'article sur l'observation flottante de Colette Pétonnet s'inscrit dans le volet de l'anonymat et du mode de vie urbain développé le LAU (Pétonnet 1982). Il a connu et connaît encore aujourd'hui un grand retentissement (Milliot 2018). À cet égard, le terme d'observation flottante fait figure de « marque déposée » et produit un effet retentissant (Raulin et *al.* 2018 : 9). IL est devenu un repère pour quiconque s'intéresse à l'espace public et essaie d'approcher le mouvement et la fluidité des foules, malgré l'inconfort de travailler dans un monde qui bouge tout le temps (Daphy et *al.* 1996; Lacascade 2013; Moreau de Bellaing 2013; Paquot 2013; Williams 2013 ; Milliot 2018 : 39-40).

Pétonnet entreprend l'expérience d'observer sans *a priori*, incognito, au cours d'une flânerie, le mouvement animé des passants dans la foule (Pétonnet 1982 ; 1987a). Le passant anonyme est recouvert d'une pellicule protectrice qui conditionne ses rapports aux autres dans l'espace public (Pétonnet 1987b : 249). Elle s'attarde dans les lieux où se déroule la rencontre entre des gens qui ne se connaissent pas (Pétonnet 1982 : 38). Elle propose d'expérimenter son approche dans des milieux aussi divers qu'une entreprise, un marché, un cimetière, un lieu de passage, avec l'idée d'être parmi ceux qui sont là.

La réalité urbaine contemporaine pose l'exigence d'aborder la foule comme « une catégorie abstraite et insaisissable, étrangère à l'ethnologie » (Pétonnet 1987 : 249). Une méthode semblable a été tentée par Armand Frémont, auteur de la *Région espace vécu*, en promenade dans le Bény-Bocage (France). Il y narre ce qu'il voit, comme les travailleurs au repos, une jeune paysanne qui conduit ses enfants à l'école, une femme édentée qui épluche des pommes de terre, un gros homme qui passe, un garçonnet en bicyclette, etc. (Frémont 1977). De la collecte de ces faits bruts, il entend approcher le sens du vécu.

L'approche de l'observation flottante est vaguement inspirée du concept d'attention flottante. Elle pourrait s'appliquer « au long des trajets parisiens qu'imposent les activités quotidiennes ou le besoin de mouvement qu'éprouve le sédentaire » (Pétonnet 1982 : 39). La fluidité sociale traversant les rues et les places devrait contenir, telle est son hypothèse de base, des facteurs de cohésion interne et, *in fine* dit-elle, une dimension collective (*ibid.*). Son test se déroule dans un cadre inattendu : le cimetière du Père-Lachaise. L'observation flottante est plus une posture qu'adopte le chercheur qu'une méthodologie

« Elle [l'observation flottante] consiste à rester en toute circonstance vacant et disponible, à ne pas mobiliser l'attention sur un objet précis, mais à laisser la flotter afin que les informations la pénètrent sans filtre, sans a priori, jusqu'à ce que des points de repère, des convergences, apparaissent et que l'on parvienne à découvrir des règles sous-jacentes » (Pétonnet 1982 : 39).

L'attention est portée aux groupes formés de manière aléatoire autour d'événements inattendus (*ibid.*). Pétonnet note, au fil de sa déambulation au Père-Lachaise, le mouvement des passants, les échanges furtifs, les regroupements éphémères, les anecdotes des habitués, les pratiques (comme nourrir les chats), la mémoire du lieu narrée par de brèves histoires, livrées sans indiscretion. Ce sont des liens formés dans un cadre restreint d'interactions. Les scènes ordinaires, si banales soient-elles, ainsi que les dialogues entendus tout aussi banals forment un tissu de faits qui lui servent à interpréter des règles partagées. Les rencontres sont le fruit du hasard, les interactions suivent le mouvement des personnes et les rassemblements entre inconnus ne durent que le temps de livrer ou d'entendre des commentaires devant le tombeau d'un personnage célèbre. Les règles sous-jacentes des échanges découlent de conditions prévalant dans les espaces publics, soit la mobilité, le hasard, la distance, le regroupement fortuit et bref (*ibid.* 38-39). Elles s'imposent dans le contexte de la diversité des gens présents dans les espaces publics et de l'absence d'interconnaissance entre eux. Face à de tels types d'échanges, il faut bien convenir que les règles de partage sont instables. L'anonymat est la règle mère.

La protoethnographie des lieux : Georges Perec

Si Pétonnet a le souci de capter l'événement inattendu et recueille des bribes de conversation, Georges Perec, dans la tradition littéraire de la description, entend rendre compte de tout ce qui arrive, « ce que l'on ne note généralement pas » (Perec 1975 : 1). Il énonce l'inventaire des choses visibles, mouvements, décors (objets, affiches, panneaux, architecture, voitures, etc.), des animaux (chiens, chats, oiseaux, etc.) et, bien sûr, des gens (activités, vêtements, attitudes). Il propose de « capter la vérité » de ce qui se passe chaque jour et revient chaque jour (Perec 1989 : 11). Son objectif est d'épuiser douze lieux de Paris, abordés sur un cycle de douze ans, en raison de deux par année, en notant « tout ce qui attire mon regard » : la méthode demande de prendre son temps, de regarder platement, de décrire le banal, de déceler un rythme, des circuits, et essayer de classer les gens, le faire jusqu'à ce que le lieu devienne improbable (Perec 1985 : 70-

77). Perec n'a pas complété son projet des douze lieux, choisis en raison d'un attachement passé, sa rue de l'enfance ou celle du temps des études par exemple. Deux lieux ont fait l'objet de réelles tentatives d'épuisement. La place Saint-Sulpice dont le compte rendu systématique étonne par la banalité des choses vues, par la recherche de « ce qui se passe quand il ne se passe rien » (Perec 1975). Ensuite, la rue Vilin où il a vécu enfant avec ses parents, avant la rafle qui les emporte dans l'horreur de la Shoah, disparaît au gré d'un projet de rénovation (Perec 1989 : 15-31). Sur la méthode de Perec, Howard Becker (2009 : 263) s'interroge sur le statut de la description systématique lorsqu'elle inclut trop de détails. Le défi de saisir la réalité du quotidien, dans un seul tenant, lui paraît impossible. La banalité pure suscite un certain effroi, pourrait-on dire, tant son relevé paraît sans intérêt à première vue. Pourtant, elle est le fil à coudre de l'ordre du vécu. Si Perec n'est pas à proprement parler un sociologue dit Becker, sa stratégie d'accumuler des détails, sans les condenser, sans les soumettre à une analyse formelle, fait en sorte que ses œuvres peuvent être considérées comme proto-ethnographiques (*ibid.* : 275). Il tend à aborder l'expérience vécue, en la montrant, mais sans l'expliquer (*ibid.* : 276). Dépasser la description de du banal, en s'inspirant méthode de Perec énoncée dans *Espèces d'espaces* (Perec 1985), revient à s'intéresser aux mouvements de foule et aux ambiances (Dans Roelens et Vercruysse 2015 : 315-333). Ce type d'expérimentation descriptive peut même mettre en lumière les problèmes comme la solitude, les inégalités et les cohabitations antagonistes qui affectent l'espace public (Moretti 2011 : 251).

DEUXIÈME PARTIE : L'ESPACE PUBLIC, ENTRE LE PARTAGE ET L'EXCLUSION

Observer l'espace public consiste à la saisie de situations, d'activités, d'interactions, selon la composition des participants (statuts, rôles, postures), leur répartition spatio-temporelle (l'occupation et la distribution des personnes et des groupes). L'objectif est de dégager ce qui est partagé et ce qui ne l'est pas. En posant la question du partage viennent celles de l'accessibilité et ses limites, ainsi que de l'exclusion de l'espace public. La thèse de l'exclusion émerge avec la catégorisation des personnes présentes dans l'espace public. La reconnaissance du statut des personnes présentes reste pour le moins aléatoire, bien que des signes apparents en donnent des indications. La difficulté s'accroît à l'observateur ne bénéficiant de données d'entrevue. Il importe de reconnaître les limites de toutes tentatives à ce propos. Dans la perspective de reconnaître des catégories sociales exclues de l'espace public, il est encore plus ardu d'identifier les non-présents et, plus encore, de supputer les raisons de leur non-présence. On ne connaît pas la raison pour laquelle les personnes qui passent ne s'y arrêtent pas. Sont-ils pressés, ont autre chose à faire? Ne s'y sentent-ils pas suffisamment en sécurité? Ne s'y croient-ils pas les bienvenus? Ils ne voient peut-être aucun intérêt à s'y arrêter. On ne sait pas. Et puis, il y a tant de gens qui ne fréquentent pas d'espace public qu'il est bien présomptueux de tenter de les nommer. Sur l'accès, il est rare que des règles formelles limitent l'accès à certains groupes. Car le discours catégorisé ne se rapporte généralement que sur la catégorie dite des marginaux (sans abri, utilisateurs de drogues dures, travailleuses-eurs du sexe). Reconnaissons que nommer des personnes du terme de marginaux consiste à circonscrire l'observation aux situations où elles sont empêchées, refoulées, expulsées, par la force même. Si la désignation de personnes répondant à ce titre de marginaux peut être assimilée à une forme de stigmatisation. Cela étant, il reste difficile, voire impossible, pour le chercheur, de ne pas créer des catégories d'utilisateurs de l'espace public. Cela fait partie de la cueillette des faits, de l'analyse de données et de leur interprétation. Il en découle pourtant ce qu'Howard S. Becker qualifie de problème des catégories : il consiste à cibler des personnes ou des groupes en fonction de normes préétablies. La procédure de catégorisation est, quoi qu'on en dise, issue de discours préétablis et conduit le chercheur à parler d'eux à travers des mots connotés, de façon à construire une étiquette comme déviant ou marginal (Becker 2002 : 142-144; 2009 : 235; 1985 :28). Pour Pétonnet, de telles catégorisations colorent toute interprétation et risquent, au demeurant, de favoriser la reproduction des discours idéologiques (Pétonnet 1988 : 167). Ainsi, l'association entre catégorie sociale (par exemple les dits marginaux) et événement (par exemple un désordre dû à l'ivresse ou la drogue) demeure hasardeuse. L'interprétation des situations reproductibles (et non des événements singuliers) minimise le risque toujours présent de la construction de catégories sociales connotées. Becker écrit : « une des manières d'éviter le piège que nous tend ce genre de catégories professionnalisées est justement d'avoir recours au type de description massivement détaillée à la Perec ou à la Agee » (Becker 1998 : 144). Dès lors, la description détaillée des situations ne peut s'appuyer que sur une analyse systématique et d'une interprétation rigoureuse, consciente des problèmes de validation que suppose l'observation directe. L'observateur peut se risquer à répondre à la question « qui est là? », conscient du flou de toute catégorisation, et à celle des modes d'occupation (les places occupées et les activités engagées). L'interaction entre les personnes est aussi visible à travers les croisements, les échanges et les gestes. Tel est le défi que nous nous lançons, soit d'aborder l'espace public comme un espace commun d'occupation et d'interactions visibles. L'interprétation qui doit s'ensuivre devra tenter d'un dégager le sens propre aux modalités d'occupation et d'interaction.

Le management de l'espace public et le récit de l'exclusion

La question de l'espace public est dominée, depuis les débuts de l'architecture de paysage, par le contraste entre l'accessibilité publique du lieu et le contrôle social qu'il peut s'y exercer. D'emblée, la conception classique de l'espace public, promue notamment par Frederik Law Olmsted, qui était celle de la pacification de la ville et de la préservation de l'ordre moral, partait de la volonté des élites de promouvoir l'idéal démocratique de l'égalité civique (Starr, 1987). L'espace public devait servir en quelque sorte de soupape aux tensions de la ville industrielle. L'accès à tous, en particulier aux travailleurs, tiendrait au fait que les lieux tels le parc ou la place devaient être des espaces de rencontre et de socialisation mis au bénéfice des citoyens. Ils doivent être ouverts et accessibles. L'idéal des planificateurs n'a pas été nécessairement suivi dans les pratiques quotidiennes. L'appropriation locale par des citoyens, ce que Lofland qualifie de *privatisme*, est portée par un sentiment d'inconfort et d'insécurité. (Lofland 1998 : 143-144). Lofland distingue les processus de *privatisme* et de *privatisation*. Le *privatisme* renvoie à l'appropriation individuelle des lieux publics, au prolongement de l'espace privé sur le domaine public, ceci dit en s'inspirant d'Hannah Arendt (*ibid.*). Il était néanmoins contrebalancé par un sentiment ancien d'appropriation locale, porté par le sentiment d'insécurité et d'inconfort, des résidents, conduisant à formes de *privatisme*, c'est-à-dire au prolongement du domaine privé sur le domaine public.

Trois mouvements distincts, mais confluents affecteraient l'espace public : la *privatisation*, la *commercialisation* et la *sécurisation* (Bodnar 2015). Cet autre récit de l'espace public avance la thèse de l'exclusion et, par extension, la fin de l'espace public tel qu'imaginé par les concepteurs de l'architecture du paysage. Il repose principalement sur le principe du droit à la ville énoncé par Henri Lefebvre (1968). Son propos est de reconnaître les restrictions à l'accessibilité et les mécanismes de *privatisation* au profit des promoteurs urbains et des résidents, généralement bien nantis (Németh et Smith 2011). Cela se traduit par un contrôle accru des parcs, places et autres lieux, notamment par l'édification des règles de surveillance et de *sécurisation* (*ibid.* : 8). On comprend que les mécanismes s'enclenchent à travers des stratégies de management déclinées en design, règles de zonage et politiques restrictives (Atkinson 2003). Les modes de gouvernance et de mise en image confortent la volonté de limiter l'accès et de circonscrire les pratiques (*ibid.* : 1833).

La proclamation de la mort de l'espace public (Mitchell 1995) surviendrait ainsi avec le mouvement de *privatisation* qui l'assaillirait (Németh et Schmidt 2011). On se demande alors qui est exclu. Le regard se porte sur les incivilités et la place réservée aux marginaux (Lofland 1998; Low, Taplin et Scheld 2005). Le processus de *privatisation* de l'espace public entraînerait une sorte de renversement programmatique. La notion de *privatisation* est associée au contrôle par le design de l'espace public : la structure des relations sociales concorde avec les installations physiques (Lofland 1998 : 179-183). En restreignant l'accès à l'espace public, celui-ci apparaît de plus en plus réservé à une communauté d'initiés – les résidents d'un voisinage par exemple – souvent des privilégiés, soucieux de sécurité (Zukin 1995; Atkinson 2003). La nouvelle offre commerciale des quartiers centraux (boutiques, restaurants chers et commerces de destination) accentue ce contrôle sur l'espace. Cette critique de l'espace public contemporain trouve bien sûr écho dans les écrits sur la gentrification des quartiers centraux. Dans la foulée de ce débat, la thèse de la pacification par le cappuccino illustre la volonté des classes supérieures de contrôler non seulement les espaces publics, mais aussi les commerces et, incidemment, d'en exclure marginaux et démunis, à tout le moins de prévoir les règles d'accès (Zukin 1995 : 28).

Domaine privé / domaine public : une lecture brève d'Hannah Arendt

Dans son œuvre immense, Hannah Arendt a consacré un chapitre de *Condition de l'homme moderne* au partage entre les domaines public et privé, interprété comme fournissant des indications sur l'espace public par de nombreux auteurs (Bodnar 2015). On retient que le domaine public, réserve d'espaces ouverts, diffère d'emblée du domaine privé, se caractérise par l'acceptation de chacun d'être vu par autrui (Arendt 2012 : 99). En reprenant la distinction proposée par Hannah Arendt entre les deux domaines, on conçoit l'espace public comme faisant partie du domaine ouvert à tous, alors que le domaine privé recouvre les dimensions intimes de la vie réalisées dans le cadre familial par exemple. Le domaine public survient, historiquement, avec l'avènement du social, de la formation d'un espace politique ouvert à la présence et à la parole de chacun. Avec le monde moderne, la séparation entre les deux domaines devient moins prégnante. Ce qui est propre à chacun côtoie ce qui fait partie du tout social (*ibid.* : 79 et 85) ; « ... les deux domaines se recouvrent constamment comme des vagues du flot incessant de la vie » (*ibid.* : 86). La vie sociale impose des règles et des normes que tous sont idéalement tenus de respecter (*ibid.*). Ce qui rend le domaine public égalitaire tient justement au fait de l'imposition d'un certain conformisme : les comportements y sont régis de manière égalitaire (*ibid.* : 92). Chacun y est soumis. À titre d'idéal démocratique, le domaine public promeut ainsi une vision commune de la réalité (*ibid.* : 99), plus encore une certaine idée de la liberté et de l'égalité. Liberté d'être présent et égalité d'accès sont régies par des règles comportementales socialement reconnues. La vision commune de la réalité sociale apparaît ainsi démocratique en ce qu'elle est le fait de tous. Cela ne réduit en rien l'inégalité entre les personnes. L'accumulation des biens par les particuliers n'est pas partagée et l'inégalité socioéconomique est à la source des différences et des distinctions sociales (*ibid.* : 92). Les particuliers nantis ne peuvent par contre se priver de la vie sociale et se soustraire aux règles de la société. Dès lors, il revient au domaine public de supporter la vie sociale, au gré des appartenances et des engagements, de façon à permettre des formes d'action collective (Canivez 1989). On peut conclure que les deux domaines sont interdépendants.

Observer l'espace public consiste donc, dans cet esprit, à identifier des entités différentes et inégales dans leur vie privée, à chercher ce qui est mis en commun, partant de l'idée que le besoin d'échanger avec les autres est réel.

Privatisation et appropriation : le quartier selon de Certeau *et al.*

Le vaste projet *L'invention du quotidien* apporte une proposition contrastée de la privatisation de l'espace public (Certeau, Girard et Mayol 1994ab). La critique de la ville fonctionnaliste fait état de l'antagonisme entre l'espace éclaté du travail et de la consommation et celui des milieux de vie. Dans ce que Certeau appelle le procès d'appropriation des individus de leur espace proche, il conçoit le marcheur, résistant à l'accélération des flux de mobilité, comme un « inventeur de sentiers dans les jungles de la rationalité fonctionnaliste » (Certeau 1994 : 57). Celui-ci utilise des tactiques, afin de parer à un rapport de force qu'il sait à son désavantage, afin de circonscrire un lieu propre pour gérer ses relations avec la ville, notamment, celles d'extériorité (*ibid.* : 59). Il instaure ainsi une césure, non sans que des effets se fassent sentir : l'appropriation est une victoire du lieu sur le temps, une maîtrise des lieux par la vue, une façon de contrôler l'espace visible, un savoir particulier sur les espaces visibles (*ibid.* : 60). La production d'un espace propre est le fait d'un acteur faible, capable pourtant de « ... concevoir et de construire l'espace à partir d'un nombre fini de propriétés stables, isolables et articulées l'une à l'autre » (*ibid.* : 143). Cela

prend la forme des pratiques du quotidien dérivées de la marche, de la consommation, de l'habiter et même de l'art de cuisiner, toutes faites à la marge des comportements réglés par la consommation de masse et l'organisation des villes.

Parmi les pratiques relevées, celles organisées autour de la vie de quartier éclairent les notions d'appropriation et de privation de l'espace public (Certeau, Giard et Mayol 1994b : 15-24). Dans le court chapitre sur le quartier, Mayol le décrit comme le lieu de l'engagement social. Il témoigne d'un « ... art de coexister avec des partenaires (voisins, commerçants) qui vous sont liés par le fait concret, mais essentiel, de la proximité et de la répétition » (*ibid.* : 17). La façon de pratiquer le quartier « peut être considérée comme la privatisation progressive de l'espace public » (*ibid.* : 20-21). Ainsi se noue la continuité entre l'espace privé du logement et la ville fonctionnelle. Par le choix des trajets, des lieux de consommation, des utilisations l'espace public, de reconnaissance des voisins, les résidents du quartier introduisent un rapport entre l'espace propre (le dedans) et l'espace de la ville fonctionnelle (le dehors) et tentent ainsi de déjouer « l'appareil urbain » (*ibid.* : 22-24). Le délitement de telles pratiques est toutefois présenté dans le chapitre sur la Croix-Rousse, surtout la partie sur les commerces. La grande distribution supplante « les vieilles boutiques d'épiciers ou d'artisans [au profit] de librairies ou galeries » (*ibid.* : 88). Un tel processus est supporté par un changement populationnel.

L'espace public privé et approprié décrit dans *L'invention du quotidien* est empreint d'une nostalgie des milieux de vie antérieurs à la ville postindustrielle (séparation des fonctions, hypermarché, automobilité et individualité). Les mécanismes d'appropriation demeurent toutefois les mêmes, aujourd'hui comme hier, ceux de la reconnaissance des lieux de proximité et des interactions (non pas entre intimes) entre les personnes partageant le même champ de reconnaissances (Sénécal 2016). Le commun dans ce cas est une forme de coexistence et d'engagement social.

Le partage du sensible selon Jacques Rancière : une autre interprétation du commun

Soulever la question du partage de l'espace public revient à s'intéresser à ce qui est commun et à ce qui ne l'est pas. Le partage entre les participants (et les non participants) est-il pour autant égal? À cette question, Jacques Rancière lève d'emblée une ambiguïté, l'égalité ne correspond pas une équivalence parfaite des conditions vécues par chacun. Elle est plutôt le fait d'une mise en commun, par des gens, de possibilités d'action. En ce sens, le commun est un agencement de compétences, d'espaces et de temps, auxquels des gens accordent des significations reconnues entre eux. Ce processus de subjectivation consiste à partager des parts d'espaces entre différentes subjectivités et identités. Ce partage est instable et quant aux modes d'occupation de l'espace et du temps (Rancière 1998 ; 2000 ; 2010). Les modes dont nous parlons doivent être visibles dans un espace public. Cela consiste à reconnaître « l'existence d'un commun et les découpages qui y définissent les places et les parts respectives » (Rancière 2000 : 12).

*J'appelle partage du sensible ce système d'évidences sensibles qui donne à voir en même temps l'existence d'un commun et les découpages qui y définissent les places et les parts respectives. Un partage du sensible fixe donc en un même temps un commun partagé et des parts exclusives. Cette répartition des parts et des places se fonde sur un partage des espaces, des temps et des formes d'activités et dont les uns et les autres ont part à ce partage (*ibid.*).*

En projetant sur l'espace public le concept de partage du sensible, convenons de son utilité à décrire le découpage de l'expérience en parts et en temps d'occupation selon les personnes et les groupes. Ce partage se fait entre des personnes ayant droit chacune à prendre part à l'expérience de l'espace ou d'un lieu. En s'inspirant également du concept de communautés des égaux de Rancière, on suppose des écarts de sens ou de subjectivation selon les différentes communautés formées. Rancière n'efface pas les inégalités et les structures hiérarchiques. Il postule plutôt que chacun dispose de la capacité d'accéder à l'expérience sensible, d'y donner sens et d'agir à sa façon dans l'espace public (Rancière 2000). La communauté des égaux correspond à un mouvement de gens qui mettent commun leur désir de vivre un possible, une subjectivité, des états et manières d'être (Rancière 2012 : 207). Cela signifie que le partage en parts d'espaces et de temps, visible selon des modes d'occupation, doit être défini en termes de capacité de chacun (individu ou groupe) à s'approprier une part et y donner le sens qui lui convient. Bien que les sens donnés par les communautés dans un même lieu ou sur différentes scènes sont ainsi source de débat. C'est ce que Rancière nomme le dissensus (Rancière 1998 : 244 ; 2010 : 38-39). Bref, le commun se trouve ainsi déterminé par la répartition des espaces, des temps, sans que ne s'effacent les écarts de sens donnés et de formes d'activités tenues sur un même lieu.

En cela, l'espace public serait la juxtaposition de différentes formes sensibles produites par différents sujets et groupes, chacun disposant de capacités propres, partageant les mêmes lieux en de mêmes temps, suivant des partages dissensuels. Ainsi, le partage du sensible est un découpage de l'espace opéré par des gens (groupes, communautés) qui s'entendent pour définir ce qui peut être partagé et ce qui ne peut pas l'être (Rancière 2000).

Une approche interprétative du visible

Revenons aux conditions de l'observation directe (ou flottante) et à son apport dans le traitement du problème de l'espace public contemporain dans le débat entre le partage d'un commun et de l'exclusion. Que ce soient les précurseurs de Chicago ou du LAU, le problème central soulevé est circonscrit par deux conditions de la vie sociale de la ville contemporaine : l'ordre symbolique (règles, rites, conventions) et le mode de vie contemporain (individualité, anonymat, mobilité). Si le principe d'ordre prédomine dans les interactions sociales, il n'en subsiste pas moins des ruptures, du désordre en quelque sorte. C'est à travers ces thèmes – ordre, mode de vie et rupture – que la vie quotidienne est relevée. L'observation d'un lieu concret, des faits observables et des activités ordinaires qui s'y déroulent tient de la description. Les informations collectées sont factuelles et leur ordonnancement est limité dans la mesure où elles ne sont pas confrontées au discours des gens présents. Elles permettent néanmoins de confronter les discours du partage du commun et de l'exclusion. Ces discours offrent un champ d'interprétations *a priori* qu'il s'agit de tester : l'un ou l'autre se conforment-ils, en tout ou en partie, au réel partiel des lieux et des temps issus d'observations. Ainsi, aux questions (qui est là? que font-ils?), il convient d'ajouter trois questions supplémentaires (qu'ont-ils en commun? comment sont-ils répartis dans l'espace? qu'est-ce qui les sépare?). C'est ce partage des places et des temps d'occupation que nous entendons soumettre à une interprétation de l'observation directe de l'espace public.

La révélation de l'espace public par l'observation directe est entièrement contenue dans le vu. Que voit-on? Soit noté en passant, que le discours de l'exclusion de l'espace public ne s'appuie pas toujours sur des observations directes, notamment chez Zukin (1995), Lofland (1998) ou Margier pour le cas de Montréal (Margier 2013). Pour notre part, on retient que l'organisation de

l'espace public est un fait observable et lisible, notamment la distribution des uns et des autres, les modes d'occupation, les activités déroulées et les interactions entre les gens. À partir de là, les observations sont ordonnées par critères simples et minimaux, de façon à réduire les typologies aux données lisibles. De cela, l'effort d'interprétation vise à reconstituer la réalité saisie dans un mode restreint. Sachant les risques de surinterprétation, de l'incertitude propre à toute interprétation, il convient de rester collé le plus possible aux choses vues, le plus prosaïquement possible donc, et d'en rendre compte avec prudence.

Pour ce faire, tout est question de posture. En tournant le dos aux canons de l'observation participante, sans prendre la posture d'immersion, en allant à rencontre de ceux qui sont là, l'idée est d'accepter la ville, ses lieux et ses gens, tels qu'ils sont et tels qu'ils se présentent dans l'espace public (Pétonnet 1982 : 46). Capter le sens de la rencontre tient d'une méthode d'observation pure rivée tout entière sur l'art de la description : l'interprétation est affaire de commentaires circonscrits. Goffman émet d'ailleurs une remarque éclairante à ce propos : « il est donc certain que la méthode à laquelle je recours souvent – l'observation naturaliste non systématique – est très sérieusement limitée. J'affirme pour ma défense que les méthodes de recherches traditionnelles employées jusqu'à présent dans ce domaine ne le sont pas moins à leur façon » (Goffman 1973b : 17). Dans son article célèbre sur la description dense, Clifford Geertz commence par dire qu'il est vain de tenter de reproduire les méthodes de démonstration objectives des sciences pures (Geertz 2003). L'enquête de terrain en anthropologie, si systématique soit-elle, relève des méthodologies interprétatives qui s'apparentent, écrit-il, à la sémiotique ou même à la critique littéraire (*ibid.* : 208 et 214). L'interprétation consiste à « construire une lecture de qui se passe », à l'échelle même de l'observation, des microcosmes en fait (*ibid.* : 221 et 223). L'observation directe est d'autant plus épineuse à faire et à interpréter qu'elle ne recourt pas aux entretiens révélateurs du discours social et sans lesquels les dimensions symboliques risquent de rester cachées (*ibid.* : 232). Se passer d'entretiens consiste à croire que l'échange symbolique des espaces urbains contemporains est réglé comme une sorte de chorégraphie dont le sens émane justement de la distribution des gens, de leur mouvement, de la répétition ritualisée ou de l'inattendu propre aux situations. À ce propos, Pétonnet revendique la pertinence de l'observation visuelle : « observer et pas seulement questionner [on] accorde trop d'importance à la parole » (Pétonnet 1977 : 68). Les observations montrent le déroulement d'une scène, son processus, et jusqu'à quel point ses participants se conforment ou se soustraient aux règles (Goffman 1991 : 430 et suite). Par-delà la règle de l'évitement, les rassemblements du cimetière du Père-Lachaise notés par Colette Pétonnet sont motivés par le plaisir furtif d'échanger devant le tombeau d'un personnage célèbre ou de s'inquiéter du sort des nombreux chats à fréquenter les lieux, sans rompre la règle de l'anonymat (Pétonnet 1982). De la même manière, Perec s'en tient aux choses vues dans son projet d'épuisement des lieux, partant du plus banal (un passant avec un chien, un autobus, une affiche, etc.) et jusqu'aux événements singuliers, mais sans parvenir à transcender la répétitivité du mouvement de la rue (Perec 1975). La description de ce que Perec nomme l'infraordinaire, ce concept-clé de son anthropologie endotique (le non exotique), soulève parfois le voile du futile et du trivial au profit d'une plongée dans le mouvement répétitif de la rue.

Il nous reste alors à rendre compte de notre test d'observation flottante et d'essayer d'en tirer une interprétation juste du sens des lieux. Au départ l'observation vise à répondre à la question de la structure situationnelle, puis à celle du partage. La répétitivité des situations, leur cohérence interne, de même que les ruptures qui les déconstruisent sont incluses dans la grille d'analyse. L'interprétation suit en retenant le concept du partage de communs comme la clé des dimensions

issues de l'observation directe (flottante), d'abord en considérant le cadre du lieu (l'occupation et les temps de présence, les pratiques ordinaires et les mouvements qui l'animent), puis autour des dimensions du lien social (la coprésence anonyme, les interactions, les ruptures de cadre). Ces dimensions s'incarnent dans le partage de l'espace. Au final, une discussion sur le sens du commun ferme l'essai d'interprétation.

TROISIÈME PARTIE : UN TEST D'OBSERVATION FLOTTANTE

La démarche de terrain est circonscrite dans l'espace et le temps. Il s'agit d'un test et non d'une enquête de terrain prolongé, comparative et à compilation de données diverses. Le nombre de sites est réduit à huit, tout comme le temps d'observation. Les sites choisis sont récents ou issus de démarche de revitalisation urbaine. Le test vise à dégager les dimensions de l'occupation de l'espace public inséré dans la trame de la mobilité que les villes, dont Montréal, s'emploient à déployer (sentier, piste cyclable, piétonnisation de rue, insertion de placettes avec placotoires et accotoires, saillies de trottoir), ou du paysage vernaculaire (friches végétales, parcs éphémères, sentiers informels). Sont retenus sept espaces publics de Montréal et un seul de la ville de Québec. Ils sont localisés dans des quartiers centraux relativement denses et animés (Hochelaga-Maisonneuve, Plateau-Mont-Royal-Mile-End et Villeray à Montréal et le quartier Limoilou pour la ville de Québec). Ils sont de petite taille. Pour les fins de du test, les sites sont considérés comme formant une seule entité, sur laquelle l'accumulation d'observations devrait permettre – c'est notre pari – de constituer un répertoire de situations types. Rappelons que sont privilégiées les situations (l'ordinaire des places) aux événements (l'exceptionnel). Aux situations observées seront associées des dimensions, comme l'anonymat, l'appropriation et la mobilité, ainsi que des descripteurs, comme le profil des personnes présentes (regroupées ou non), les activités, les règles apparentes de l'interaction et les ruptures de cadre. Test réduit certes, mais non réducteur, il doit permettre de fournir les indications d'une recherche plus vaste. Les résultats attendus rendent compte des activités ordinaires interprétées quant à leurs formes répétitives et reproductibles.

Le canevas

Le canevas d'observation se limite à des consignes inspirées de la lecture des auteurs cités précédemment. D'abord, « rester vacant et disponible, à ne pas mobiliser l'attention sur un objet précis » (Pétonnet 1982 : 39), en retrait distant sans dialogue avec les personnes présentes. L'observation est faite à partir d'une position où l'on peut saisir l'activité, mais qui rend parfois difficile l'écoute des conversations. L'observateur retient les choses visibles et vues, en étant simplement là, en recourant à la prise de notes et de photos de façon la plus discrète possible. Les notes prises signalent les personnes présentes, ne retenant que ce qui est apparent (âge, vêtements, comportements), sans jugement ni commentaires ; ce sont les regroupements, les activités et leur disposition dans l'espace. La description des personnes présentes combine des descripteurs visibles et descriptibles. Ce faisant, l'analyse ne retient pas la catégorisation en marginaux, pauvres, défavorisés. Certes, il importe de distinguer des profils de personnes, en misant sur les caractéristiques observables et, par la suite, tenter de représenter la distribution afin de répondre aux questions du partage et de l'exclusion, mais suivre une catégorisation préétablie.

Sur la durée, le test est bref, comme le préconise Pétonnet, qui indique « que ses matériaux ont été recueillis au cours d'une brève période » (1982 : 39). À ce sujet, le choix de limiter à quatre séances d'une heure s'explique par notre conviction que le caractère des pratiques faites dans l'instantanéité et l'éphémérité des interactions propres au milieu urbain dense, y seront en bonne partie dévoilés. Il faut compter aussi sur la superposition des trente-deux heures de notes recueillies sur les huit sites. Pour chacun des sites, les observations sont accomplies à différents moments de la journée. Toutes devaient être réalisées entre midi et 18 heures. Faites en début d'automne, entre la fête du Travail et celle de l'Action de grâce, alors que les espaces publics sont

encore fréquentés par beau temps. Les 32 comptes rendus des séances ont été compilés, puis traités par dimensions et descripteurs retenus. Le coordonnateur de l'étude a réalisé par la suite sur chacun des sites de nouvelles observations afin de s'assurer de la typicalité des observations commentées dans les comptes-rendus. Retenons, bien entendu, que les commentaires tirés des observations ne valent que pour les moments pris sur le vif durant nos brefs séjours sur les lieux. Cela est vrai pour la vie nocturne de l'espace public que nous n'avons pas approchée.

Constats préliminaires

Il ressort de la lecture des comptes-rendus d'observation des constats préliminaires. L'agrégation des observations montre l'intensité relativement faible des interactions sociales sur des espaces publics où priment les passages rapides ponctués d'arrêts brefs. Cela vaut pour presque tous les sites. Leur fonction circulatoire découle de leur forme même : piétonnisation de rue avec placettes (Castelnau, Troisième Avenue de Limoilou) et parc en saillie de trottoir (place du Coteau-Saint-Louis, parc Pierre-Boucher), place publique au croisement d'une allée piétonne et d'une rue commerciale (place Simon-Valois), square donnant sur la rue Sainte-Catherine et au contact de la bande verte de la rue Notre-Dame (square Dézéry), parc avec allée de transit (parc Villeneuve entre la sortie du Conservatoire et la rue Guilford menant au métro Laurier), place autour de la bouche du métro Laurier nord (place du Coteau-Saint-Louis), sentiers pédestres et pistes cyclables (Champ des Possibles et le parc du même nom). Le mouvement des cyclistes, accru par les voies cyclables bordant plusieurs sites (place Simon-Valois, place Coteau-Saint-Louis, place de Castelnau, Champ des Possibles et parc du même nom), transperce l'espace de détente et ne favorise pas les interactions durant les arrêts habituellement courts. Sur tous les sites, des chiens guident leur maître dans les allées. Nombreux, leurs mouvements permettent des interactions entre les maîtres toujours heureux de parler de leur petite bête. Les sites offrent ainsi des voies de traverse, inscrits comme des étapes, sur des trajectoires communes sans cesse répétées entre des lieux vécus d'un même voisinage (Valois, Dézéry, Laurier, Castelnau, Troisième avenue de Limoilou) et d'autres lieux. Le Champ des Possibles est, à ce titre exemplaire, du lieu de passage. Issu d'une initiative citoyenne, il est un trait d'union entre les quartiers du Mile-End et du Plateau, entre les rues Saint-Laurent et Saint-Denis.

Les passants et les personnes à l'arrêt se croisent sans tension. Le filtre protecteur de l'anonymat est respecté. Les arrêts sont d'ailleurs empreints de gestes personnels : consulter son téléphone, manger ou boire, fumer, lire. Les groupes sont de faible taille, à commencer par les couples, les parents (avec enfants), les habitués (trois-quatre, moins de dix en tout cas) occupent les mêmes espaces de façon récurrente, mais non exclusive. Ce sont des regroupements constitués par reconnaissance mutuelle, fluctuant au gré d'arrivées et départs ; certains des présents assurent une certaine permanence, d'autres les rejoignent plus brièvement.

Dans l'ensemble, la fréquentation est plutôt éparse. Il y a une exception de taille, la place Simon-Valois (Hochelaga-Maisonneuve), où elle est plus dense et variée. Ailleurs, l'impression de vide s'impose. On pourra dire que ce vide relatif est conséquent de l'aménagement de ces petits espaces connectés à des sentiers ou des rues passantes, mais aussi avec la nature même de la métropole contemporaine marquée par la mobilité des personnes et la dispersion des points de repère dans des espaces-temps individuels complexes.

Fréquentation

L'écologie sociale des espaces publics visités départage les personnes seules des groupes restreints, que ce soient des couples, des familles ou des regroupements par affinités. Le premier facteur visible des regroupements est l'âge. Certes, l'âge est un critère facilement observable, mais il n'en est pas moins une des clés de la reconnaissance entre les personnes. Les jeunes (ados, étudiants, quidams, couples) se reconnaissent entre eux. Les personnes plus âgées forment aussi des couples et des groupes. Cela étant, il n'est pas dit que tous les jeunes et toutes les personnes âgées composent des entités unifiées et homogènes. Sur la place Simon-Valois, un groupe de jeunes (18-25 ans) occupe l'espace sous un petit arbre. Ils discutent, boivent parfois de la bière discrètement, fument du pot à l'occasion ; ils se distinguent des personnes du même âge attablées aux terrasses des commerces bordant la place (les consommateurs des commerces spécialisés ou de destination). Ceux à l'ombre du petit arbre nous semblent moins des marginaux que des *outsiders*, c'est-à-dire des personnes dérogeant en partie aux normes sociales acceptées et imposées, sans être pleinement déviantes (Becker 1985 : 25 et 43). Fumer du pot même devenu légal demeure un signe de démarcation et la règle de la discrétion a semblé résister (lors d'observations récentes). Sous le plus gros arbre, un groupe d'habitues, formé de personnes relativement âgées, forme un cercle clos d'hommes et de femmes, plusieurs en fauteuils roulants électriques de type scooter, d'autres assis sur leur propre chaise pliante (ils nous apparaissent, sous la seule foi de la perception des personnes de leurs comportements, du niveau de langage ou de leur tenue, comme des représentants du quartier populaire). Ces deux groupes sont constitués d'habitues, rejoints par des connaissances qui repartent plus ou moins rapidement. Les consommateurs attablés aux terrasses des commerces de restauration qui bordent la place possèdent les goûts et les moyens de les fréquenter. On peut rappeler que ces commerces sont indissociables des ensembles en copropriétés qui jouxtent la place (Maltais, 2017). La place connecte les commerces et l'habitat associés à la gentrification. Ainsi, l'espace public est le témoin du quartier gentrifié à l'interface du quartier populaire.

Sur la place Simon-Valois, il y a ceux qui s'arrêtent et ceux qui passent ; les solitaires et les regroupés ainsi les consommateurs des commerces. Sans être parfaitement hermétiques les uns par rapport aux autres, tous les types de présents – les passants, les résidents en scooters ou chaises pliantes, les *outsiders* et les consommateurs – occupent des parts de la place selon un ordre convenu et respecté. Ils ne forment pas, par contre, répétons-le, des groupes socialement homogènes. On note une certaine fluidité de leur composition et de leur agencement. Certains traits communs et distinctifs sont toutefois visibles, comme l'âge des habitués en scooter (plus âgés) ou des *outsiders* (plus jeunes). Les personnes du groupe en scooter, dont les arrivées et départs sont rythmés par l'heure des repas, semblent provenir, pour certains d'entre eux en tout cas, d'une résidence pour aînés ou d'un HLM proche. Donc, parmi les jeunes, on observe ceux que l'on peut qualifier de flâneurs urbains, voire d'*outsiders* par leur attitude. Les consommateurs sont de différentes caractéristiques, des couples, des familles, des personnes seules qui apparaissent comme ceux décrits aux *Assises sur la gentrification de Hochelaga-Maisonneuve*, des pionniers de la gentrification, artistes, étudiants, ménages à revenus moyens (Lessard *et al.* 2017; Maltais 2017).

Le Champ des Possibles est bordé par de grands édifices de bureaux où logent des entreprises du multimédia, des ateliers d'artistes et d'artisans. Des aires ouvertes de détente jouxtent le site et donnent lieu à des rassemblements de travailleurs et d'artistes. Une entreprise y a même installé un espace de jeu. Sur le site même, des regroupements de personnes plus ou moins

jeunes se réunissent sous un arbre pour parler, boire quelque chose, fumer un joint. Ainsi, la démarcation entre les groupements d'*outsiders*, de travailleurs ou d'artistes apparaît à même les comportements des uns et des autres, par exemple les flâneurs buvant et fumant, les travailleurs mangeant à la pause du midi. Sur ce site et dans le parc du même nom, la fréquentation n'est pas aussi dense que celle de la place Simon-Valois. La diversité ethnolinguistique y est toutefois importante. Bordé par une école juive, le parc du même nom est traversé à l'occasion de parents vêtus du costume traditionnel des hassidiques. Simultanément, les travailleurs des entreprises voisines, cyclistes à l'arrêt, groupes restreints de jeunes, familles de toutes origines se côtoient sans interactions directes, mais dans une sorte de chorégraphie tranquille. Le Champ des Possibles est aussi le lieu d'activités organisées (plantations, ruches, entretien, etc.) où se croisent des résidents des quartiers voisins, des militants et des amis du site. Enfin, elle est le siège d'une fréquentation populaire où se mêlent des jeunes, des personnes issues des minorités ethniques et d'autres, plus âgées. Elle est surtout un lieu de passage pour des travailleurs, des étudiants en direction du métro ou des résidents du quartier le traversant avec des sacs. Une garderie y amène jouer ses enfants.

La fréquentation de tous les sites est surtout l'affaire de personnes seules, passants et flâneurs. Nombreux et de types très variés, ils occupent des cases précises lors de leurs arrêts et cela pour tous nos sites. Disons tout de même que des tels petits espaces ne favorisent pas les regroupements d'envergure. Les contacts se résument bien souvent à partager un banc entre inconnus pour courte période (place du Coteau-Saint-Louis, rue Castelnau, square Dézéry, Troisième avenue de Limoilou). La fonction de traverse des sites s'accorde avec la foule des passants de la rue Ontario, Castelnau, Laurier, Troisième avenue de Limoilou. Des promeneurs effectuent des courses, font une marche avec leurs enfants, promènent leur chien ; certains semblent sans destination précise. Partout, cyclistes et joggers filent. Leurs arrêts brefs sont souvent de nature fonctionnelle (se reposer, boire).

Les regroupements par affinité sont fondés sur l'habitude de la fréquentation. De petits groupes de travailleurs, d'amis ou de parents forment des regroupements ponctuels. Des parents se regroupent et devisent en regardant leur enfant dans un module de jeu ou autour de la table ping-pong (parc Villeneuve) ou partageant un ballon (parc du Champ des Possibles). Il y a aussi, bien sûr, des couples et des connaissances qui discutent à voix basse et repartent rapidement. Parfois un couple avec de jeunes enfants, parfois un seul parent, ils passent, s'arrêtent le temps d'un jeu (des jeux d'enfants sont présents dans le parc Villeneuve), avec ou sans ballon ou avec un frisbee (parc le Champ des Possibles). Les présences les plus longues surviennent lorsqu'un couple ou un groupe mange sur une table de pique-nique (parc Villeneuve, parc du Champ des Possibles, place Simon-Valois). La juxtaposition de groupes sociaux différenciés n'empêche pas les démarcations, voire même les séparations. L'espace occupé par les regroupements est bien circonscrit sans être pour autant cloisonné. L'agencement des flux et des arrêts est savamment reproduit partout, sans trop de heurts avec les regroupés.

Activités

Dans les espaces de petite taille, l'éventail des activités possibles est assez limité. Outre s'asseoir, lire, boire, manger, consulter son téléphone, promener le chien et fumer, il y a bien sûr les jeux d'enfants (parc Villeneuve, square Dezery), la table de ping-pong peu utilisée (parc Villeneuve) et les pianos publics (place Simon-Valois, place Coteau-Saint-Louis). Plusieurs sites sont le théâtre de rassemblements organisés, comme des fêtes à la place Simon-Valois, le marché de produits

agricoles au parc du Champ des Possibles ou d'activités en vue de la réappropriation du square Dézéry (activités pour la famille, cinéma, braderie).

Que ce soit pour manger, consulter son téléphone, s'asseoir un instant, écouter une improvisation au piano, l'arrêt est court. L'activité de repos domine ces lieux. Des passants tout comme des sportifs qui empruntent la rue ou un sentier y font un arrêt, s'assoient sur un banc, boivent un peu d'eau, profitent du *wi-fi* gratuit et repartent. Des parents y amènent leurs enfants jouer dans les modules. Sur les rues passantes, les bancs, tables de pique-nique, transats, placotoires et accottoires y sont peu occupés. Sinon, chacun s'y assoit à distance de l'autre et, la plupart du temps, sans contact véritable. L'arrêt sur un des sites de passage, même s'il est silencieux, n'est pas totalement exempt d'interactions. Chacun voit l'autre. Une coprésence distante s'installe ainsi que l'avait noté Germain et al. (1995).

Les situations types ordinaires – des passages coupés d'arrêts brefs, des regroupements par reconnaissance, des activités plus ou moins illicites faites dans des coins moins fréquentés, des ados plus bruyants en petits groupes de deux ou trois – se déroulent dans une ambiance non conflictuelle. Les interactions, qui se font à l'intérieur de ces groupes constitués par reconnaissance réciproque, entre des presque inconnus, affectent des relations distantes. Il est frappant de constater le partage régulé de l'espace entre les individus et les groupes. Le respect du cadre de la place prévaut, tout comme l'anonymat et le respect de la singularité de chacun. De même, la temporalité des activités est aussi bien découpée : le temps des activités familiales est respecté. Près des jeux, l'arrivée des parents chasse les occupants (des ados), revenus sitôt les enfants partis. Lorsque des activités sont proposées au square Dézéry (marché saisonnier, pétanque, yoga, tai-chi, cinéma, fêtes d'enfants, expositions et ateliers divers) leur déroulement change la composition sociale et l'organisation de la fréquentation : les repères des habitués, individus ou groupes confondus, s'effacent. Sitôt terminées, habitués et passants retrouvent leur repère.

Place Simon-Valois, le partage des places et des parts suit donc des marques assez précises et respectées. Les regroupements par affinités occupent presque toujours les mêmes espaces. Les passants s'installent sur les bancs de l'allée centrale. Règle générale, groupes et personnes seules n'interagissent pas entre eux. Aux terrasses des commerces, les consommateurs suivent le rythme normal de la prise d'un café, d'une glace ou d'un sandwich. L'ordinaire urbain conforte ce partage bien rodé, que dérangent peu les ruptures de cadre. Les activités festives le mettent entre parenthèses. La structure situationnelle se rétablit après coup.

Le cadre de l'espace public est rythmé par le mouvement des solos sur la place et par le jeu des interactions focalisées à l'intérieur de groupes de reconnaissances et d'affinités instables. Toutes les pratiques conduites, faites pour des motifs personnels ou afin d'interagir, se déroulent dans le respect de codes ritualisés d'évitement et d'anonymat. On ne peut pas affirmer qu'existe une réelle connivence entre les membres de ces groupements, qu'ils soient le fait d'*outsiders* ou d'habitués. L'engagement entre les présents sur la place est tout de même ponctuel, assez faible même. On pourrait même qualifier l'engagement mutuel de non focalisé, pour reprendre le terme d'Erving Goffman (2013 : 24). Si les regroupements apparaissent relativement fermés, il faut rappeler leur caractère collectif, sans exclusivité d'appartenance. Les cercles d'ombre et les bancs ne sont pas réservés d'autorité. Les terrasses des cafés et restaurants ne le sont pas aussi, en principe, mais les consommateurs indésirables peuvent en être chassés.

Sur les ruptures de cadre observées, citons des personnes qui boivent de l'alcool de façon discrète ou fument du pot (maintenant légal) ; d'autres qui quêtent, fouillent les poubelles et ramassent des bouteilles consignées. Ce sont aussi les passages bruyants de personnes ivres ou intoxiquées, d'une prostituée, d'un petit groupe d'ados agités, de personnes en crise, des mots d'insulte entre deux passants; ou le geste d'un homme qui baisse son pantalon, ou le regard d'un trop insistant. Toutes ces scènes sans suite suscitent de l'indifférence. On peut dire que ces gestes s'insèrent dans la trame situationnelle sans provoquer d'échanges violents. Il en va peut-être autrement après la tombée du jour. Les rares expériences négatives observées sont des manquements aux règles convenues, des scènes pouvant « troubler l'ordre public », qui se prolongent ou se répétant pourraient se clore par une intervention des forces de l'ordre et à l'expulsion du lieu des personnes visées. Cela n'est pas exclu.

Par ailleurs, les personnes se livrant à des activités dites marginales ne sont pas absentes du tableau. La rue Sainte-Catherine Est est reconnue pour la prostitution de rue et le trafic de drogue. Le square Dézéry qui la borde accueille des itinérants et des prostitués, même en plein jour. Les consommateurs de drogues dures ont été observés en face du square, à côté d'une ancienne piquerie, où le trafic semble se poursuivre. Ils sont en nombre moindre que l'an dernier. Dans le square, ceux-ci profitent de la végétation assez dense pour se soustraire tant bien que mal à la vue des passants, riverains ou familles. Les activités illicites bien dissimulées sont faites sans rompre le cours régulier des choses. Les prostituées opèrent dans une fourgonnette parkée sur une rue qui borde le square et longe la bande verte. Aux abords de la place Simon-Valois, des sans-abri ont été observés. Place du Coteau-Saint-Louis, ceux-ci préfèrent s'installer à l'intérieur du cubicule du métro. Dans le quartier Limoilou, leur présence est aussi notée sans être continue. Elle a pu être source d'appréhension sur la Troisième avenue. Sitôt installés, des commerçants ont exigé le retrait des installations prétextant qu'ils gênaient les clients de leurs terrasses. La Ville a procédé en ce sens avant de revenir en arrière sous la critique d'exclure les pauvres et les sans-abri. Au moment des observations, les traces de la controverse avaient disparu : les installations avaient été replacées. Les bancs étaient utilisés par des étudiants du collège voisin, des personnes âgées, des couples, ainsi que des riverains en promenade et, plus rarement, des sans-abri (ou y ressemblant), sans que surgissent des scènes de conflit. Leur usage toutefois était loin d'être excessif, sauf le midi, les bancs restaient inoccupés la plupart du temps. Dans tous les sites, nos observations font état de situations spécifiques, pas fréquentes, se déroulant de façon discrète et suscitant peu de tension. Les scènes diurnes observées dans le cadre de l'étude font plutôt montre d'une certaine tolérance. Des groupes de discussions tenus auprès de résidents du quartier Hochelaga-Maisonneuve font état d'un même discours de tolérance (Sénécal et Hamel 2017).

Espace public, espace refuge

Pour bien comprendre l'écologie sociale apparente des espaces publics, il convient de revenir sur le contexte de gentrification qui affecte ces quartiers. Il n'a pas la même ampleur partout. Les changements se notent à l'échelle du quartier, mais ils sont plus ressentis dans le Plateau, dans Villieray et Maisonneuve. Par exemple, le secteur Maisonneuve est davantage touché qu'Hochelaga. Là, sont concentrés les ensembles en copropriétés et les restaurants et commerces spécialisés (Maltais 2017 ; Sénécal et Vachon 2017). Dans l'ensemble d'Hochelaga-Maisonneuve, la nouvelle structure populationnelle est marquée par le rajeunissement. La proportion des 18-35 ans y est plus importante que sur l'ensemble de la ville de Montréal, le taux de diplômés universitaires a rejoint celui de la ville et la proportion des ménages de la catégorie

de revenu moyen supérieur s'accroît (Vachon et Hamel 2017). Des ménages de personnes seules sont aussi proportionnellement plus nombreux dans le secteur de Hochelaga. La proportion des ménages défavorisés demeure toutefois importante et le logement social occupe huit pour cent du parc résidentiel (Sénécal 2017 ; Vachon et Hamel 2017). Quoi qu'il en soit, tous les quartiers du test manifestent la même juxtaposition de groupes sociaux différenciés, selon la composition des ménages, la scolarité, les revenus et l'âge. Ils accueillent des résidents plus anciens et d'autres récents, des témoins du quartier populaire et des acteurs de la gentrification, des groupes non déviants et des *outsiders*.

La tranquillité des lieux, avec si peu d'aspérités, a tout de même suscité un certain étonnement. Comment l'interpréter? Sur le thème de la pacification, on s'est demandé si ce n'est pas le produit de la gentrification comme phénomène global qui est en cause. L'espace public n'étant que le témoin d'un phénomène plus vaste, celui de la prise en charge des lieux par de nouvelles catégories de résidents, que les défenseurs du droit à la ville recouvrent de la critique de la gentrification. Comme si l'image du quartier revalorisé imprimait une façon de se comporter. Prenons l'exemple du Plateau-Mont-Royal, qui serait l'idéal type montréalais du quartier gentrifié, il n'est pas exempt de sans-abri. On les observe toutefois peu dans ses nouveaux espaces publics. À la place du Coteau-Saint-Louis, ils ne quêtent pas sur la place extérieure, mais dans le cubicule du métro. Le vide du parc Pierre-Boucher est encore plus probant à cet égard. Dans Hochelaga, le square Dézéry sied au cœur de sa partie chaude, reconnue pour la prostitution de rue et le trafic de drogue, le calme apparent laisse à penser que les activités illicites se produisent à sa marge, à l'abri des regards. Dans ce cas particulier, il est possible que les résidents connaissant la réputation du lieu n'osent pas s'y aventurer. Il n'est pas tout à fait vide. Si les personnes se livrant à de telles activités dites marginales (prostitution, utilisation et vente de drogues dures et itinérance) sont moins présents sur la place Simon-Valois, la rue Castelnau et la Troisième avenue de Limoilou, il n'en va pas de même des catégories sociales populaires. La diversité sociale y est apparente.

Dans l'ensemble, l'interprétation nuancée sur la pacification relative des lieux s'expliquerait par l'accès non réservé ; à un partage du lieu qui transcende les critiques de la privatisation de l'espace public et de l'exclusion indifférenciée. Si on retient la thèse de la pacification par le cappuccino, il faudrait convenir que l'espace public est le signe visible d'un mouvement de transformation en profondeur des quartiers centraux. Les scènes d'exclusion de l'espace public deviennent extraordinaires lorsqu'elles se déroulent dans le quartier gentrifié et pacifié. L'exclusion dans le quartier gentrifié survient avec les hausses de loyers, les expulsions de locataires affectent les classes populaires. Les changements de l'offre commerciale peuvent aussi être interprétés comme une forme d'exclusion en limitant l'accès des mêmes classes populaires aux nouveaux commerces réputés chers. L'ordinaire de l'espace public diurne et dans les quartiers résidentiels apparaît hétérogène même si pacifié. Le vide ressenti dans les lieux observés du Plateau peut être considéré comme un effet de contexte. Dans les quartiers Hochelaga-Maisonneuve et du Mile-End, l'espace public est exemplaire, en revanche, d'une autre réalité, tant elle résiste à toute tentative de formation d'un espace vidé de tous qui ne possèdent pas un profil de gentrifieur. Alors que l'accès au logement et à l'offre commerciale se restreint, laissant cours au processus d'exclusion, l'espace public apparaît plutôt comme un espace refuge pour les classes populaires et même pour les personnes affectées à des activités transgressives ou marginales.

Discussions

Que peut-on tirer de tout cela? L'observation de l'action en train se produire, si banale et répétitive soit-elle, si décevante aussi, montre une coprésence mutuelle et acceptée, pour reprendre les termes de Goffman, mettant en scène des âges, des différences sociales (travailleurs, artistes, outsiders), différentes compositions (solos, couples, regroupements, familles) et des modes d'occupation tout aussi différenciés. En ne mettant pas l'accent sur les seuls soi-disant marginaux, on jette un éclairage sur l'ensemble de l'organisation et de la vie sociale de l'espace public. Notons que l'on s'en tient aux choses vues, à l'*accountability* de la description, de façon à circonscrire l'action telle quelle et d'en concevoir le sens, pour reprendre les termes de Garfinkel. Enfin, les sujets de l'observation sont les présents (les visibles), ce qui exclut les non-présents, dont on ne sait rien. Sont-ils des exclus? Il est impossible de tirer une telle conclusion. Il est aussi vrai que des actions, dissimulées ou cachées, aient pu échapper à l'œil des observateurs. Les conduites transgressives, certaines illicites, celles qui dérogent aux règles, ont paru s'insérer dans la trame situationnelle courante. Il n'est pas possible de conclure que nos observations les ont saisies dans toute leur ampleur. C'était là, la limite de l'observation distante.

Les modes d'occupation relevés font montre d'une distribution ordonnée des espaces et des temps. L'espace public est ainsi partagé en parts et sur lesquelles des modalités d'engagement et de participation diffèrent. Les scènes ordinaires relèvent des types de profils : le passant fonctionnel, le flâneur, les interagissants (en couple, en famille, en groupe), les consommateurs. Ces profils ne sont pas fixes. Chacun peut adopter des comportements d'autres profils de présents. Il reste que l'organisation de l'espace public fait cohabiter ces différents profils. Le sens de leur présence varie d'une appropriation par reconnaissance et habitude de présence jusqu'au passage fonctionnel lié à la consommation d'une glace ou d'un café ou de l'arrêt de détente. Ces configurations de présences témoignent de la primauté de l'anonymat. La pellicule protectrice de l'anonymat résiste donc aux interactions faibles et aux rencontres fortuites. Ce qui confirme les intuitions de Pétonnet. Les ruptures de cadre ne brisent la structure situationnelle des sites. Les dissensus s'insèrent dans la trame situationnelle d'ensemble. Quant aux événements empreints de tension, conflictuels et impliquant des policiers, signalés dans les médias ou dans la narration d'acteurs sociaux, ils doivent être tenus comme spécifiques et ponctuels à la lumière de nos observations. L'habituel de l'espace public distille une banalité proche de l'infraordinaire perequien (on a noté ce qui se passe lorsqu'il ne se passe rien aurait Perec).

Le partage des places qui ordonne les présences juxtapose des significations divergentes données à l'espace public. Il dénote une nette volonté de présence pour des personnes et des groupes sociaux, qu'ils soient issus de la population traditionnelle de ces quartiers populaires, d'*outsiders* et même d'activités reliées à la marginalité. Un commun se constitue au fil du partage du lieu et d'intentions d'être présents sans restreindre l'accès à d'autres personnes ou groupes. Dans les espaces observés et pour les temps d'observation suivis, le partage des places et des parts – concept que nous empruntons à Rancière – est utile pour expliquer la coprésence égale entre les présents. Ceux-ci ne s'y manifestent pas en tant que membres de catégories préformées. Ils se constituent sur les pratiques et les sens communs donnés à leur présence. Certes, le fait d'ouvrir l'observation à tous, sans catégories de telles sortes, nous permet de reconnaître à chacun le principe d'égalité à être là et d'y donner le sens qu'il lui convient. La diversité de la fréquentation suppose une pluralité de sens donnés à la présence dans le lieu. Ainsi, le passant traversant la place en diagonale, absorbé par son téléphone, s'assoiant un court instant, ne partage pas le même sens du lieu que l'habitué bien installé au milieu de la place ou l'itinérant sur

un banc. Ces sens divergents se confondent à l'intérieur des situations observées. Évidemment, l'égalité dont nous parlons n'est en rien équivalente à l'idéal d'égalité sociale et économique, voire politique. L'expérience de la place, sous ses différents aspects, empreinte d'activités banales, témoigne de la dimension collective de la fréquentation du lieu. Le mouvement et les actions en se répétant, par un procédé de ritualisation de l'interaction banale, attestent d'un cadre commun et, plus encore, d'un commun partagé et reproductible. Différents types de fréquentation et différentes communautés des égaux donnent lieu à de telles formes de dissensus. Les sens de l'espace public sont divers.

Sur la méthode, les limites imposent une grande retenue dans l'énoncé des commentaires interprétatifs. L'observation flottante ne révèle pas l'ordre de la conversation, limitant ainsi les expressions de l'intention ou du sentiment. On en convient. Si la méthode est descriptive, elle permet de montrer l'organisation du partage, du moins en bonne partie. Dans presque tous les sites, nous avons noté la diversité et la coprésence de groupes d'âge, de types de ménage (personne seule, couple, enfants), de statuts sociaux divers (à partir de ce qui est visible à l'observateur du moins et à prendre avec précaution) et même ethniques (signes visibles, langues parlées). À ce propos, l'analyse se limite à noter une telle coprésence différenciée, sans chercher à aller plus loin. À l'opposé des enquêtes qui ont fait le projet de recueillir le récit des événements d'exclusion, notre projet vise à demeurer disponible à ce qui est, à s'en tenir à la prise en compte de toutes les scènes vues, sans les discriminer selon l'intérêt. On peut penser que les processus d'exclusion affecteraient certains lieux plus que d'autres, notamment ceux du centre-ville, et prendrait pour cible des ensembles populationnels particuliers, comme les sans-abri ou les autochtones. De tels processus sont spécifiques dans le temps et dans l'espace. Ils paraissent en rupture à l'ordre général que nous avons observé et, à la lumière de nos observations, non systématiques (pas reproductibles à l'ensemble des espaces publics montréalais et vécus en tout temps). Or, ce que nous suspectons à la suite de nos présences est que les événements d'exclusion pour Montréal, dans les quartiers visités et sur les sites choisis, soient justement des événements extraordinaires. Cela ne revient pas à dire que de telles scènes soient rares et que leurs effets soient négligeables. Cela suppose plutôt qu'elles surviennent au fil d'un événement déclencheur, une crise, un abus d'alcool, par exemple. Rappelons que la focalisation sur le domaine de l'extraordinaire, comme le dénonçait Perec, est un procédé qui voile le domaine de l'ordinaire.

Les sites observés sont insérés dans des espaces résidentiels denses. On peut se demander si nos constats sont valables pour les espaces publics du centre-ville. Nous avons mené quelques observations à la place Émilie-Gamelin, un des espaces centraux par excellence, où nous avons retrouvé une répartition des parts de la place entre différents types de fréquentations et de comportements, selon un partage relativement pacifié. L'espace de consommation et de spectacle n'est pas réservé et fait place à une grande mixité sociale et de modes d'occupation, sous l'œil néanmoins de gardiens de sécurité; alors que les parts dans la pente et sous les arbres accueillent des itinérants et ceux qualifiés d'*outsiders*, voire des comportements associés à la marginalisation. Nos observations trop partielles ne nous permettent pas de commenter plus avant; et il arrive que scènes conflictuelles soient rapportées dans les médias. Le partage dissensuel des parts imprègne les scènes ordinaires relativement pacifiées. Il est susceptible d'être brisé lors d'événements particuliers. Une enquête approfondie devrait être tenue pour vérifier ces interprétations.

CONCLUSION : UN BILAN

La compilation de nos observations et leur dépouillement nous donnent le sentiment d'avoir épuisé l'expérience ordinaire de l'espace public, du moins celle qui prévaut sur les sites choisis. Il faut dire qu'observer ce qui se passe quand il ne se passe rien (Perec) est chose moins aisée à faire qu'elle n'y paraît. Tous les observateurs ont ressenti la même difficulté à noter ce qui se passait sous leurs yeux, sans filtre ni tri, sans chercher à ordonner *in situ* les faits par ordre d'importance. Le fait brut sans filet et sans paroles laisse en quelque sorte pantois : est-ce trop simple de recueillir ce qui fait partie du monde familier de chacun? La tentation est toujours forte de chercher à collecter un fait exceptionnel, un événement remarquable, une réalité qui nous dépasse. L'effort de prendre acte de scènes qui paraissent « normales » se conjugue à l'impression d'enregistrer des mouvements sans importance déployés dans des espaces-temps quasi vides (pour la plupart du temps et des sites). L'observateur dans un tel cas a l'impression de faire partie de la réalité qu'il est chargé de consigner (Bouillon et Monnet 2016 :16). Ne fallait-il pas qu'il reste disponible tel que la posture flottante le préconise. Ce n'est pas une inclination naturelle. L'observateur ne préfère-t-il pas chercher quelque chose de défini à l'avance? En misant sur un aspect précis des situations – préétablie dans le protocole de recherche – on choisit la part de la réalité à observer en omettant peut-être ce qui foisonne dans le déroulement banal des situations.

Dans les espaces publics urbains, les règles générales de l'anonymat et du partage distant font en sorte que les conduites d'évitement et de « sauver la face » prévalent. Elles imposent un cadre ordinaire qui sied bien à la mentalité métropolitaine. Ainsi, l'agrégation des observations dévoile cette partie du monde vécu dont le partage est à la fois consensuel et dissensuel. L'adhésion aux règles communes n'empêche pas – pouvons-nous dire en s'inspirant de Rancière que des individus égaux occupent leur place chacun à sa façon, que ce soit en famille, avec enfant, en formant un groupe, en s'isolant sur un banc, en traversant sans s'arrêter, en se regroupant, etc. Des modes différenciés d'occupation se partagent les espaces et les temps.

Les scènes banales visibles produites dans les espaces publics déconcertent le récit de l'exclusion de l'espace public. Notre test a dévoilé des dimensions de la vie quotidienne que l'enquête par entretien n'atteint pas. On ne s'étonnera pas, par exemple, qu'une étude par entretiens et sans observations directes portant sur un espace public montréalais mette l'accent sur la question l'exclusion des dites personnes marginalisées et présentes sans discontinuité conclut par le concept de « dispersion en douce » (Margier 2013). Une enquête, plus ancienne et portant sur des sites différents, privilégie l'observation directe et conclut « au partage distant et pacifique, tissé de compromis d'ajustement » (Germain et al. 1995 : 295). Il ne s'agit pas, bien sûr, d'opposer les deux études, sachant toute la richesse de la méthode des entretiens, mais de distinguer par-delà les récits et les discours, la part du réel contenue dans les pratiques vues, descriptibles, objectivables (Garfinkel 2007). L'attention aux situations de passage, aux scènes qui les constituent, permet de dégager du magma des événements de la vie quotidienne les conditions fluides et précaires de l'occupation des places (Joseph 1983). On peut dire que les espaces publics donnent à voir la mobilité de l'individu dans la ville, l'interaction faible entre les étrangers, le partage distant de l'espace public et le dissensus des sens donnés.

Au final, il convient de reconnaître que bien des questions restent ouvertes. Il sera intéressant, dès lors, de soumettre nos interprétations de la pacification, l'exclusion et les règles de partage à une prochaine phase de terrain qui fera appel aux méthodes de prise de parole *in situ* et d'entrevues. Notre interprétation de l'espace public refuge pourra ainsi faire l'objet d'une enquête plus approfondie. D'ici là, retenons que l'observation flottante a permis de retracer, sans l'intermédiaire de la parole, l'organisation même du partage des lieux.

Sur la méthode, les limites imposent une grande retenue dans l'énoncé des commentaires interprétatifs. L'observation flottante ne révèle pas l'ordre de la conversation, limitant ainsi les expressions de l'intention ou du sentiment. On en convient. Si la méthode est descriptive, elle permet de montrer l'organisation du partage, du moins en bonne partie. Dans presque tous les sites, nous avons noté la diversité et la coprésence de groupes d'âge, de types de ménage (personne seule, couple, enfants), de statuts sociaux divers (à partir de ce qui est visible à l'observateur du moins et à prendre avec précaution) et même ethniques (signes visibles, langues parlées). À ce propos, l'analyse se limite à noter une telle coprésence différenciée, sans chercher à aller plus loin. À l'opposé des enquêtes qui ont fait le projet de recueillir le récit des événements d'exclusion, notre projet vise à demeurer disponible à ce qui est, à s'en tenir à la prise en compte de toutes les scènes vues, sans les discriminer selon l'intérêt. On peut penser que les processus d'exclusion affecteraient certains lieux plus que d'autres, notamment ceux du centre-ville, et prendrait pour cible des ensembles populationnels particuliers, comme les sans-abri ou les autochtones. De tels processus sont spécifiques dans le temps et dans l'espace. Ils paraissent en rupture à l'ordre général que nous avons observé et, à la lumière de nos observations, non systématiques (pas reproductibles à l'ensemble des espaces publics montréalais et vécus en tout temps). Or, ce que nous suspectons à la suite de nos présences est que les événements d'exclusion pour Montréal, dans les quartiers visités et sur les sites choisis, soient justement des événements extraordinaires. Cela ne revient pas à dire que de telles scènes soient rares et que leurs effets soient négligeables. Cela suppose plutôt qu'elles surviennent au fil d'un événement déclencheur, une crise, un abus d'alcool, par exemple. Rappelons que la focalisation sur le domaine de l'extraordinaire, comme le dénonçait Perec, est un procédé qui voile le domaine de l'ordinaire.

REMERCIEMENT

Gilles Sénécal souligne la contribution financière du
Conseil de Recherche en Sciences Humaines du Canada

RÉFÉRENCES

- ARBORIO, Anne-Marie et Pierre FOURNIER (2015) *L'observation directe*. Paris: Armand Colin, 4^e éd.
- ARENDT, Hannah (2012) [1958] *Condition de l'homme moderne*. Dans *L'humaine condition*, Paris, Gallimard, coll. Quatro, p. 51-121.
- ATKINSON, Rowland (2003) *Domestication by cappuccino or a revenge on urban space? Control and empowerment in the management of public space*. *Urban Studies* 40 (9): 1829-1843.
- BEAUD, Stéphane et Florence WEBER (2003) *Guide de l'enquête de terrain*. Paris: Éditions de la Découverte.
- BECKER, Howard S. (2009) *George Perec, tentative de description sociale*. Dans *Comment parler de la société*. Paris: La Découverte, p. 271-278.
- BIANQUIS-GASER, Isabelle (2004) *Observation participante*. Dans Alex MUCCHIELLI (dir.). *Dictionnaire des méthodes qualitatives*. Paris : Armand Colin, p. 146-152.
- BODNAR, Judith (2015) *Reclaiming public space*, *Urban Studies* 52 (12) : 2090–2104.
- BOUILLON, Florence et Jérôme MONNET (2016) *L'observation et ses angles : au cœur des rapports entre les chercheurs et leurs objets*. *Espaces et sociétés* 164-165: 11-17.
- BURGESS, Ernest W. (1979) [1925], *La croissance de la ville*. Introduction à un projet de recherche, dans JOSEPH, I. et GREFMEYER, Y., *L'école de Chicago, naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Aubier Res, coll. Champ urbain, pp. 131-147 [1925].
- CANIVEZ, Patrice (1989) *Le rapport privé/public chez Hannah ARENDT et Eric WEIL, Perspektiven der Philosophie, Band 15*, p. 161-189, consulté sur internet https://eric-weil-recherche.univ-lille3.fr/fichiers_pdf/Canivez/Le%20Prive%20et%20le%20Public.pdf .
- CASTELLS, Manuel (1981) *La question urbaine*, Paris, Librairie François Maspero [1972].
- CERTEAU Michel DE, (1994a) *L'invention du quotidien 1. Arts de faire*. Paris, Gallimard, coll. Folio essais.
- CERTEAU Michel DE, Luce Giard et Pierre Mayol (1994b) *L'invention du quotidien 2. Habiter, cuisiner*. Paris, Gallimard, coll. Folio essais.
- CHAPOULIE, Jean-Michel (2001) *La tradition sociologique de Chicago, 1892-1961*, Paris, Seuil.
- COLON, Alain (1992) *L'École de Chicago*, Paris, Presses Universitaires de France.
- DAMIAN, Dahlia et Carolyne GRIMARD (2016) *Reconnaître les « zones grises » de l'observation : du trouble à la vigilance ethnographique*. *Espaces et sociétés* 164-165: 19-32.
- FORNEL, Michel DE, Albert OGIEN et Louis QUÉRÉ (dir.) (2001) *L'ethnométhodologie, une sociologie radicale*, Paris, La Découverte.

- FRÉMONT, Armand (1977) *Autour du Bény-Bocage : Promenade en liberté*. Hérodote 8:137-159.
- GARFINKEL, Harold (2007) [1967] *Recherches en ethnométhodologie*. Paris : Presses Universitaires de France, coll. Quadrige.
- GARFINKEL, Harold (2001) [1996] *Le programme de l'ethnométhodologie*. Dans FORNEL, Michel de, Albert OGIEN et Louis QUÉRÉ (dir.). *L'ethnométhodologie, une sociologie radicale*, Paris, La Découverte, p. 31-56.
- GEERTZ, Clifford (2003) [1973] *La description dense*. Dans Daniel Céfaï (dir.) *L'enquête de terrain*. Paris : Éditions de la Découverte, p 208-233.
- GERMAIN, Annick, Julie ARCHAMBAULT, Bernadette BLANC, Johanne CHARBONNEAU, Francine DANSEREAU et Damaris ROSE (1995) *Cohabitation interethnique et vie de quartier, Rapport remis à la Ville de Montréal, Montréal: INRS-Urbanisation*.
- GOFFMAN, Erving (1973a) *La mise en scène de la vie quotidienne, I. La Présentation de soi*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- GOFFMAN, Erving (1973b) *La mise en scène de la vie quotidienne, II. Les relations en publics*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- GOFFMAN, Erving (1974) *Les rites d'interaction*. Paris: Les Éditions de Minuit.
- GOFFMAN, Erving (1991) *Les cadres de l'expérience*. Paris : Éditions de Minuit.
- GOFFMAN, Erving (2013) [1963] *Comment se produire dans les lieux publics. Notes sur l'organisation sociale des rassemblements*. Paris : Economica.
- GRFMEYER, Yves et Isaac Joseph (1979) *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*. Paris : Aubier Champ urbain.
- GUTWIRTH, Jacques (1978) *L'enquête en ethnologie*. Hérodote 9: 38-55.
- GUTWIRTH, Jacques (1987a) *Préface*. Dans Jacques GUTWIRTH, et Colette PÉTONNET (dir.). *Chemin de ville. Enquêtes ethnologiques*. Paris : Éditions du C.T.H.S, p 7-13.
- GUTWIRTH, Jacques (1987b) *Tradition et innovation religieuse. Exemples de construction de l'objet* Dans Jacques GUTWIRTH, et Colette PÉTONNET (dir.). *Chemin de ville. Enquêtes ethnologiques*. Paris : Éditions du C.T.H.S, p. 13-33.
- GUTWIRTH, Jacques (2012a) *L'aspect hassidique : lieu-clé d'une étude globale*. Dans Gilles TEISSONNIÈRES et Daniel TERROLLE (dir.). *À la croisée des chemins. Contributions et réflexions épistémologiques en anthropologie urbaine*. Bellecombe-en-Bauges : Éditions du Croquant, p. 93-112.
- GUTWIRTH, Jacques (2012b) *Préface*. Dans Gilles TEISSONNIÈRES et Daniel TERROLLE (dir.). *À la croisée des chemins. Contributions et réflexions épistémologiques en anthropologie urbaine*. Bellecombe-en-Bauges : Éditions du Croquant, p. 7-13.

-
- HANNERZ, Ulf (1983) *Explorer la ville*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- JOSEPH, Isaac (1984) *Le Passant considérable : essai sur la dispersion de l'espace public*. Paris: Librairie des Méridiens.
- JOSEPH, Isaac (1989) *Le parler-frais d'Erving Goffman*. Paris: Les Éditions de Minuit.
- LE BRETON, David (2004) *L'interactionnisme symbolique*. Paris, Presses Universitaires de France, coll. Quadrige.
- LEFEBVRE, Henri (1968) *Le droit à la ville*. Paris, Anthropos.
- LESSARD, Guillaume, Gilles SÉNÉCAL, Pierre J. HAMEL, Antoine GUILBAULT-HOUDE (2017) *La gentrification des quartiers centraux et l'accès au logement : un état de la question et pistes de solution*. Montréal : INRS Urbanisation Culture Société – Assises de la gentrification du quartier Hochelaga-Maisonneuve.
- LOFLAND, Lyn H. (1998) *The Public Realm. Exploring the City's Quintessential Social Territory*. New York: Aldine De Gruyter.
- LOW, Seth, Dana TAPLIN et Suzanne SCHELD (2005) *Rethinking Urban Parks. Public Space and Cultural Diversity*. Austin: University of Texas Press.
- MALINOWSKI, Bronislaw (1963) [1922] *Les argonautes du Pacifique*. Paris Gallimard.
http://classiques.uqac.ca/classiques/malinowski/les_argonautes/les_argonautes.html.
- MALTAIS, Alexandre 2017 *Gentrification et commerce de détail : Recension des écrits et pistes de solution*. Montréal : INRS Urbanisation Culture Société – Assises de la gentrification du quartier Hochelaga-Maisonneuve.
- MARGIER, Antoine (2013) *L'espace public en partage. Expériences conflictuelles de l'espace et marginalisation*. Cahiers de géographie du Québec, 57 (161) : 175-192.
- MCKENZIE, Roderick D. (1979) [1925] *L'approche écologique dans l'étude de la communauté humaine*. Dans JOSEPH, I. et GREFMEYER, Y. (dir.). *L'école de Chicago, naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Aubier Res, coll. Champ urbain, p. 149-165.
- MITCHELL, Don (1995) *The End of Public Space? People's Park, Definitions of the Public, and Democracy*. *Annals of the Association of American Geographers* 85 (1): 108-133.
- MORETTI, Cristina (2011) *The Wandering Ethnographer: Researching and Representing the City through Everyday Encounters*. *Anthropologica* 53 (2): 245-255.
- NÉMETH, Jeremy et Schmidt STEPHEN (2011) *The privatization of public space: Modeling and measuring publicness*. *Environment and Planning B Planning and Design* 38 (1): 5-23.
- PARK, Robert E. (1979a) *La ville comme laboratoire social*. Dans JOSEPH, I. et GREFMEYER, Y., *L'école de Chicago, naissance de l'écologie urbaine*. Paris, Aubier Res, coll. Champ urbain, [1929], p. 167-183

- PARK, Robert E. (1979b) [1952] La ville phénomène naturel. Dans JOSEPH, I. et GREFMEYER, Y., L'école de Chicago, naissance de l'écologie urbaine. Paris, Aubier Res, coll. Champ urbain, p. 185-196.
- PARK, Robert E., BURGESS, Ernest W. et MCKENZIE, Roderick. D. (dir.). (1925) The City, Suggestions for Investigation of Human Behavior in the Urban Environment. Chicago, University of Chicago Press.
- PEREC, Georges (1975) Tentatives d'épuisement d'un lieu parisien. Paris : Christian Bourgois.
- PEREC, Georges (1985) Espèces d'espaces. Paris: Galilée.
- PEREC, Georges (1989) L'infra-ordinaire. Paris : Seuil.
- PERETZ, Henri (1998) Les méthodes de la sociologie. L'observation. Paris: La Découverte.
- PÉTONNET Colette (1968) [2017]. Ces gens-là. Paris : CNRS Éditions.
- PÉTONNET Colette (1985) On est tous dans le brouillard. Paris : Galilée.
- PÉTONNET Colette (1987) L'anonymat ou la pellicule protectrice. Le temps de la réflexion. La ville inquiète, 8: 247-261.
- PÉTONNET, Colette (1977) Commentaire sur l'enquête de terrain. Hérodote 8: 68.
- PÉTONNET, Colette (1982) L'observation flottante. L'exemple d'un cimetière parisien. L'Homme 22 (4): 37-47.
- PÉTONNET, Colette (2012) De l'archaïsme. Dans Gilles TEISSONNIÈRES et Daniel TERROLLE (dir.). À la croisée des chemins. Contributions et réflexions épistémologiques en anthropologie urbaine. Bellecombe-en-Bauges : Éditions du Croquant, p. 229-236.
- PÉTONNET, Colette (2013) Autobiographie au pas de charge d'une anthropologue urbaine, Journal des anthropologues. 134-135 (3): 298-313.
- RANCIÈRE, Jacques (1998) La communauté des égaux. Dans Aux bords du politique, Paris : Gallimard folio essais, p.129-174.
- RANCIÈRE, Jacques (2000) Le partage du sensible. Esthétique et politique. Paris: Éditions La Fabrique.
- RANCIÈRE, Jacques (2010) Dissensus. On Politics and Aesthetics. New York : Continuum.
- ROELENS, Nathalie et Thomas VERCRUYSSSE (2015) Épuisement d'un lieu. Travaux étudiants. Dans Nathalie ROELENS et Thomas VERCRUYSSSE (dirs.). Lire, écrire, pratiquer la ville. Paris : Éditions Kimé, p. 315-333.
- SÉNÉCAL, Gilles (2019) L'école de Chicago, Hypergéogé (encyclopédie électronique), <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article726>.

-
- SÉNÉCAL, Gilles (2016) *La société des acteurs*. Montréal, Liber.
- SÉNÉCAL, Gilles et Nathalie VACHON 2017 *Dénombrement, localisation et évolution de la copropriété dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve*. Montréal : INRS Urbanisation Culture Société – Assises de la gentrification du quartier Hochelaga-Maisonneuve.
- SÉNÉCAL, Gilles et Pierre J. HAMEL 2017 *Vivre dans Hochelaga-Maisonneuve : synthèse des groupes de discussion*. Montréal : INRS Urbanisation Culture Société – Assises de la gentrification du quartier Hochelaga-Maisonneuve.
- SMITH, Neil (1996) *The New Urban Frontier: Gentrification and the Revanchist City*. New York: Routledge.
- STOCKING, George W. Jr (2013) *La magie de l'ethnographe. L'invention du travail de terrain de Tylor à Malinowski*. Dans Daniel Céfaï (dir.). *L'enquête de terrain*. Paris : La Découverte, p. 89-138.
- TEISSONNIÈRES, Gilles et Daniel TERROLLE (2012) *À la croisée des chemins. Contributions et réflexions épistémologiques en anthropologie urbaine*. Bellecombe-en-Bauges : Éditions du Croquant.
- TOPALOV, Christian (2003) *Écrire l'histoire des sociologies de Chicago*. *Genèses* 51, 2: 147-159.
- TRÉMOULINAS, Alexis (2007) *Enquêter dans un lieu public*. *Genèses* 66 : 108-122.
- VACHON, Nathalie et Pierre J. HAMEL (2017) *Portrait d'Hochelaga-Maisonneuve*. Montréal : INRS Urbanisation Culture Société – Assises de la gentrification du quartier Hochelaga-Maisonneuve.
- WIRTH, Louis (1979) [1938] *Le phénomène urbain comme mode de vie*. Dans Yves GREFMEYER et Isaac JOSEPH (dir.). *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*. Paris : Aubier Champ urbain, p. 255-281.
- WIRTH, Louis (2006) [1928] *Le ghetto*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.
- ZUKIN, Sharon (1995) *The Cultures of Cities*. Cambridge, Mass.: Blackwell Publishers.